ABRÉGÉ DE L'ART DES ACCOUCHEMENS,

Dans lequel on donne les préceptes nécessaires pour le mettre heureusement en pratique.

On y a joint plusieurs Observations intéressantes sur des cas singuliers.

Ouvrage très-utile aux jeunes Sages-Femmes, & généralement à tous les Elèves en cet Art, qui désirent de s'y rendre habiles.

Par Madame LE BOURSIER DU COUDRAY, *ancienne Maîtresse Sage-Femme de Paris.*

Prix, 50 sols relié.



A ABBEVILLE,
Chez PINTIA[illegible]adémie Royale
rue des L[illegible]

M. DCC. LIX.
Avec Approbation & Privilège du Roi.



A

MONSEIGNEUR

BERNARD

DE BALLAINVILLIERS,

Chevalier, Seigneur de Vilbouzin & du Mesnil, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire en son Hôtel, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Intendant de Justice, Police, & Finances en la Généralité de Riom, & Province d'Auvergne.



ONSEIGNEUR,

Un petit Ouvrage de cette

nature, paroîtra sans doute fort étranger, & bien peu assorti aux affaires importantes, dont l'administration vous attire tant d'éloges. Je n'hésite point cependant à vous en faire hommage; tout ce qui a quelque caractère d'utilité, acquiert des droits à son Auteur sur vos bontés, & sur votre protection. Vous avez saisi au premier instant, MONSEIGNEUR, *les avantages que peut produire la machine que j'ai inventée pour la facilité de l'Art que je traite; votre amour pour le bien public, a encouragé mon zèle, & j'ai perfectionné une invention que la pitié m'avoit fait imaginer. Les Elèves que vous m'a*

vez mis en occaſion de former, ſont déja reſſentir dans les campagnes l'utilité de ma machine. Vous achevez ce que votre illuſtre Prédéceſſeur n'avoit eu que le tems de commencer : nombre de Sujets beniſſent le Protecteur de l'Art qui les a préſervés de devenir les triſtes victimes de l'ignorance. Votre nom, MONSEIGNEUR, *à la tête de ce petit Livre, ne ſçauroit donc ternir l'éclat des éloges que la poſtérité vous devra : il n'eſt pas moins glorieux de veiller à la conſervation des Sujets de Sa Majeſté dans le ſein de ſon Royaume, que d'éloigner de ſes frontières, & de détruire les en-*

nemis de ſes Etats. L'un a plus de rapport que l'autre aux ſentimens d'humanité qui vous animent ; votre cœur ſe ſatisfait tous les jours à ſoulager les malheureux, & les marques de bonté qu'ils en éprouvent, donnent un prix nouveau à vos bienfaits. Je me repoſe ſur leur reconnoiſſance du ſoin de les publier, & j'ajoûte à un ſentiment ſemblable, l'aſſurance du profond reſpect avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, & très-obéiſſante ſervante,
LE BOURSIER DU COUDRAY.

AVANT-PROPOS.

JE n'entrerai pas dans un détail fort étendu, sur ce qui concerne l'Art des Accouchemens; j'avoue même qu'il me seroit impossible d'y parvenir, à moins que je ne transcrivisse ce que tant d'Auteurs ont écrit sur ce sujet. Tout mon objet est de renfermer en peu de mots les vrais principes de cet Art, & de les présenter sous un point de vûe qui puisse les faire comprendre par des Femmes peu intelligentes. Combien y en a-t-il de cette espèce, qui sans prévoir aucune suite fâcheuse se mêlent d'accoucher? & combien de malheureuses ne deviennent-elles pas les victimes de cette ignorance? La seule compassion m'a rendue Auteur, & n'écrivant point pour les per-

ſonnes éclairées, je neſçaurois me rendre trop intelligible.

Après avoir appris dans la Capitale, l'Art que je profeſſe, & l'avoir exercé l'eſpace de ſeize ans, mon ſort me conduiſit en Province. Pour répondre aux marques d'eſtime que me donnoient ceux qui m'y avoient appellée, j'annonçai que je donnerois volontiers mes avis aux pauvres femmes qui en auroient beſoin. Je ne puis dire le nombre de celles qui m'expoſèrent leur triſte ſituation, & dont la plûpart étoient affligées de relâchement de matrice. Je les fis entrer dans le détail de leurs accouchemens, & par le récit qu'elles me firent, je ne pus douter qu'elles n'euſſent lieu d'attribuer leurs infirmités à l'ignorance des femmes à qui elles avoient eu recours, ou à celle de quelques Chirurgiens de Village peu expérimentés. Mon zèle me détermina donc à offrir de

donner gratuitement des Leçons à ces femmes. Je fis cette proposition à M. le Subdélégué, qui charmé de procurer un aussi grand bien, accepta mes offres. Le seul obstacle que je trouvois à mon projet, étoit la difficulté de me faire entendre par des esprits peu accoutumés à ne rien saisir que par les sens. Je pris le parti de leur rendre mes Leçons palpables, en les faisant manœuvrer devant moi sur une machine que je construisis à cet effet, & qui représentoit le bassin d'une femme, la matrice, son orifice, ses ligamens, le conduit appellé *vagin*, la vessie, & l'intestin *rectum*. J'y joignis un modèle d'enfant de grandeur naturelle, dont je rendis les jointures assez fléxibles pour pouvoir le mettre dans des positions différentes un arrière-faix, avec les membranes, & la démonstration des eaux qu'elles renferment, le cordon ombilical,

composé de ses deux artères, & de la veine, laissant une moitié flétrie, & l'autre gonflée, pour imiter en quelque sorte le cordon d'un enfant mort, & celui d'un enfant vivant, auquel on sent les battemens des vaisseaux qui le composent. J'ajoûtai le modèle de la tête d'un enfant séparée du tronc, dont les os du crâne passoient les uns sur les autres : je crus qu'avec une démonstration aussi sensible, si je ne pouvois pas rendre ces femmes fort habiles, je leur ferois du moins sentir la nécessité de demander du secours assez tôt pour sauver la mère & l'enfant ; secours dont les Villes ne manquent pas ; mais qui seroit très-nécessaire dans les Campagnes, où l'habileté d'un Chirurgien, appellé trop tard, devient souvent inutile, ne pouvant qu'être le spectateur de deux victimes expirantes, pour lesquelles son art & son zèle sont alors infructueux.

Ainsi mon projet fut de faire connoître à ces femmes les divers dangers où leur incapacité expose la mère & l'enfant, de leur montrer la nécessité de procurer au plutôt le Baptême à ceux qui sont prêts à périr, & de conserver des sujets à l'Etat. J'ai rassemblé les différentes Leçons que je donnois à lire, & je me hazarde aujourd'hui de les faire imprimer; ce qui est moins l'effet de la présomption, que vingt années d'expérience auroient pû m'inspirer, que le désir de me rendre, par ce moyen plus utile à ma Patrie: trop heureuse si je puis y parvenir. C'est par ce motif que j'espére obtenir de mes Lecteurs la grace de ne point faire attention aux fautes qu'ils pourront remarquer dans ma diction, lorsqu'elles n'altéreront point le sens des préceptes que je donne à mes Elèves.

J'avoue qu'en composant les

Leçons que je leur donnois à lire ; je n'avois en vûe que les Sages-Femmes de la campagne ; mais ayant fait refléxion que ces Leçons pourroient passer entre les mains de personnes plus intelligentes, par conséquent susceptibles d'une instruction plus étendue, j'ai cru que sans rien changer à l'ordre que j'avois donné à ces préceptes, je devois y ajoûter quelques remarques particulières, pour les faire lire avec plus de satisfaction, & en même-tems avec plus de fruit.





L'AUTEUR fait ſentir par cet expoſé, qu'elle n'a pas eu ſeulement pour objet l'inſtruction des Sages-Femmes de la campagne, mais auſſi celle de toutes les perſonnes qui voudront embraſſer l'Art des Accouchemens. C'eſt pour répondre à ce zèle pour le bien public que l'on a jugé à propos de placer ici des Notes particulières ſur quelques endroits de l'Ouvrage, & d'y joindre quelques Obſervations intéreſſantes qui ont paru y avoir beaucoup de rapport.

De la Matrice double.

La matrice de la femme, que l'on ſçait n'avoir pour l'ordinaire qu'une ſeule cavité, s'eſt trouvée quelquefois en avoir deux.

Riolan, Médecin de Paris, en

fournit des exemples dans son Anthropographie, Livre II. chap. XXXV. page 157.

Madame *la Marche*, dans son Livre, ou Instruction familière aux Sages-Femmes, fait aussi mention d'une matrice de cette espèce, vûe dans le corps d'une femme, dont l'ouverture fut faite à l'Hôtel-Dieu.

M. *Littre*, Médecin de Paris, disséquant une petite fille, morte à l'âge de deux ans, observa qu'elle avoit le vagin partagé en deux cavités égales, l'une à droite, l'autre à gauche, par une cloison perpendiculaire, de manière cependant que cette cloison n'étoit point entière & ne formoit ces deux cavités que depuis le milieu du vagin jusqu'à la matrice : chacune de ces cavités aboutissoit à une matrice particulière, qui avoit son orifice, son col, & son fond. Ces matrices, qui étoient très-distinctes, & séparées dans l'inté-

ſieurs ne montroient au-dehors qu'un corps ſimple & continu, à l'exception néanmoins de leurs fonds, qui étoient ſéparés l'un de l'autre, ou pour mieux dire, qui n'étoient réunis que par un ligament en forme de membrane triangulaire. Chaque fond avoit une trompe, un ovaire, un ligament large, & un ligament rond *.

M. *Gravel* Médecin, fournit auſſi des exemples de double matrice, dans une Thèſe qu'il ſoutint à Straſbourg en 1738.

M. *Philippe-Adolphe Boehmer*, célèbre Profeſſeur en Médecine, donne auſſi un exemple d'une double matrice dans ſon ſecond Recueil d'Obſervations d'Anatomie, 1756. La cloiſon qui ſéparoit le vagin, ſuivant ſa longueur en deux parties égales, s'étendoit

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1717.

depuis l'union des orifices de cette matrice, jusqu'à celui du vagin, qui dans ce ſujet avoit deux ouvertures, l'une à droite, l'autre à gauche, ſéparées par l'extrémité de la cloiſon verticale qui partageoit le vagin en deux cavités.

Il eſt à préſumer, comme l'a dit M. *Littre*, au ſujet de la petite fille, à qui il trouva deux matrices, que les femmes ainſi conformées pourroient concevoir en différentes approches, tantôt par l'une de ces matrices, & tantôt par l'autre, ſelon que la ſemence virile ſe porteroit à l'une ou à l'autre.

Des vices de conformation du Baſſin.

Parmi les vices de conformation, dont le baſſin eſt ſuſceptible : il y en a deux principaux, qui portés à un certain dégré, obligent d'avoir recours à l'opération Céſarienne, ou du moins

rendent l'accouchement très-laborieux. Le premier eſt le rétréciſſement de l'entrée du petit baſſin occaſionné par l'approche de la partie ſupérieure de l'os *ſacrum* & du corps de la dernière vertèbre des lombes vers l'os *pubis*, & dont il eſt fait mention page 104 de ce Livre ; le ſecond, qui eſt contraire au premier, conſiſte dans le rétréciſſement de la partie inférieure du baſſin, formé par l'approche contre nature des branches & des tubéroſités des os *iſchion*. On en a vû un exemple tout récemment à l'Hôtel-Dieu de Paris, ſur une femme âgée d'environ trente ans, à qui l'on a été obligé de faire l'opération Céſarienne. L'entrée du petit baſſin étoit très-ſpacieuſe, la diſtance de la partie ſupérieure de l'os *ſacrum* à la ſymphiſe des os *pubis*, avoit cinq pouces & quelques lignes ; celle d'un des os des Iles à l'autre, à l'entrée du petit baſſin étoit de

quatre pouces trois lignes ; les tubérosités des os *iſchion*, ne laiſſoient entr'elles qu'un intervalle de deux pouces moins un quart ; les branches de ces os laiſſoient entr'elles un pouce & demi d'intervalle, & les épines de ces mêmes os, n'en laiſſoient que deux pouces entr'elles. Et ſi l'on fait attention à la diſpoſition des ligamens qui attachent ces parties, on concevra aiſément que cette ouverture inférieure du baſſin ſe trouvoit encore rétrécie par leur moyen.

En traitant de la génération, l'on a dit que quoique la matrice ſoit le lieu, où l'œuf qui a été fécondé, ſe développe le plus ordinairement, l'on avoit vû néanmoins cet œuf éclore dans l'ovaire, d'autre fois dans la trompe, & enfin dans la capacité du ventre. L'on a ajoûté que ces générations extraordinaires ſont très-ſouvent mortelles : le fétus qui en eſt produit, ne pouvant ſortir par la voye naturelle.

naturelle. Entre les Observations que nous avons sur cette matière, je vais en citer deux, qui prouvent que les mères peuvent survivre aux opérations nécessaires pour l'extraction des fétus morts.

La première de ces Observations, est d'Abraham Cyprianus, Médecin & Professeur en Anatomie & en Chirurgie, dans l'Académie de Franeker, sur un fétus de vingt & un mois, qui fut retiré de la trompe droite de la matrice, sans que la mère en soit morte.

La seconde, est de M. *Littre*, aussi sur un fétus tiré du ventre de sa mère par le fondement.

Première Observation.

Abraham Cyprianus * dit que le 17 Décembre 1694, il fut appellé à Louvarde, pour la femme

*Lettre d'Abraham Cyprianus à M. Thoma Millington. Amsterdam, 1707.

de Lewis, Soldat dans la Compagnie du Capitaine Peterson : elle étoit âgée de trente-deux ans, & enceinte pour la troisième fois. Cette femme arriva jusqu'au neuvième mois de sa grossesse, sans appercevoir rien de différent de ce qu'elle avoit senti dans les grossesses précédentes, excepté que pendant tout ce tems-là elle n'eut point de lait aux mammelles. Il lui sembloit aussi que son fardeau étoit plus pésant, & plus incommode qu'à l'ordinaire, sur-tout lorsque le fétus, qui étoit situé un peu plus haut que dans les grossesses précédentes, se remuoit avec vivacité. Arrivée au terme de l'Accouchement, elle sentit de grandes douleurs, & son enfant se remua plus que de coutume, ce qui lui fit espérer qu'elle accoucheroit bien-tôt : ses espérances furent vaines ; car outre que ces mouvemens se faisoient sentir dans un lieu extraordinaire, il n'y avoit

aucune préparation du côté de l'orifice de la matrice qui annonçât un Accouchement prochain : dès-lors l'enfant cessa de se mouvoir, & la mère commença à se mieux porter.

Après le dixième mois ; les menstrues, qui avoient été supprimées depuis le commencement de la grossesse, reparurent, & la mère ne sentit plus mouvoir l'enfant, mais seulement un poids très-lourd, & sur-tout vers le dix-huitième mois, auquel tems elle se trouva si incommodée, qu'elle fut obligée de garder le lit. Peu de tems après elle commença à se plaindre d'une grande douleur aux parties voisines du nombril, & cette douleur fut suivie d'un ulcère fongueux dans cette région. Plusieurs Consultations furent faites, tant de Médecins que de Chirurgiens, dont les avis se trouvèrent partagés, les uns vou-

lant que le fétus fût dans la matrice, & les autres le niant.

Il y avoit vingt-un mois que la grossesse avoit commencé, lorsque *Cyprianus* fut appellé à Louvarde, où il se rendit avec les premiers Médecin, & Chirurgien du Prince de Nassau. Dès qu'il eût vû la malade, considéré les circonstances de son état, & sçu tout ce qui avoit précédé, il assura qu'elle portoit un enfant mort. On découvrit par le toucher une dureté considérable au bas de l'ulcère voisin du nombril, lequel ulcère étant fongueux, donna facilement entrée à une sonde, au moyen de laquelle la dureté fut reconnue être un os. *Cyprianus* ayant introduit dans l'ouverture le petit doigt, jugea que c'étoit un des pariétaux de l'enfant, ce qui l'ayant enhardi, il se détermina à faire l'opération nécessaire, malgré la grande foiblesse de la malade.

Ayant fait porter le lit au milieu de la chambre, il commença par introduire le doigt dans l'endroit où il avoit senti un des pariétaux, & conduisant sur ce doigt une branche de cizeaux, il fit une incision aussi grande qu'il fut possible : elle comprenoit non-seulement les tégumens, mais aussi les muscles, le péritoine, & enfin la poche dans laquelle le fétus fut trouvé avec son cordon, & son placenta, qui étoit très-mince, & dont une portion étoit même consumée.

Cyprianus ayant reconnu que cette poche étoit continuë à la partie latérale droite de la matrice, ne douta pas que ce ne fût la trompe de ce côté, d'autant plus qu'on a beaucoup d'exemples de fétus trouvés dans ce conduit. Ayant retiré le fétus avec son placenta, & enlevé en même-tems, au moyen d'une éponge trempée dans de l'eau tiède, toute la mu-

cosité & le sang qui s'y trouvoient épanchés, il ne s'occupa plus que de la réunion de la playe, qui avoit environ un pied de longueur: il fit quatre points de suture enchevillée, qui se trouvoient également distans les uns des autres, & comprenoient le péritoine, & toute l'épaisseur des muscles & de la peau. *Cyprianus* crût devoir laisser à la partie inférieure de la playe, une ouverture pour l'écoulement des matières qui viendroient de l'intérieur, & dans laquelle il mettoit une petite tente très-molette, qui ne s'opposoit point à l'écoulement de ces matières. Enfin, au moyen d'un régime convenable, & des attentions nécessaires en pareil cas, la femme fut parfaitement rétablie au bout de trois mois, & continua à se bien porter; ensorte que neuf mois après son retablissement, elle devint enceinte, & accoucha heureusement d'une fille, & l'année

suivante d'un garçon & d'une fille jumeaux.

Seconde Observation.

Au mois de Mars de l'année 1702, M. Cassini * donna avis à l'Académie Royale des Sciences, qu'une femme, sans avoir eu aucun signe apparent de grossesse, avoit vuidé par le siège plusieurs os, qui sembloient être ceux d'un fétus. M. *Littre* chargé de vérifier un fait si singulier, se transporta chez la malade : il trouva au lit une femme âgée de trente-deux ans, autrefois fort grasse, alors horriblement décharnée, & très-foible. Il apprit qu'il y avoit douze ans qu'elle étoit mariée ; que pendant les six premières années de son mariage elle avoit eu

* Mém. de l'Académie Royale des Sciences, 1702.

trois enfans ; que dans les trois ſuivantes, elle avoit fait quatre fauſſes couches ; que vers le quinze du mois d'Août de l'année précédente, elle avoit ſenti une douleur aiguë à la hanche droite ; que cette douleur, qui a diminué quelque tems après, avoit entièrement ceſſé au bout de cinq ſemaines ; qu'au commencement du mois de Novembre de la même année, la malade avoit encore ſenti ſous le foye, une douleur accompagnée d'un grand étouffement ; & qu'en appuyant ſur cet endroit, on y avoit remarqué une tumeur ronde, & groſſe comme les deux poings ; qu'environ deux mois après, cette tumeur étant tombée dans le côté droit du baſſin de l'hypogaſtre, la douleur & l'étouffement avoient ceſſé ſur le champ ; que huit jours après, la douleur de la hanche étoit revenue avec plus de violence que la première fois, & qu'enfin

qu'enfin la femme avoit des hémorrhoïdes intérieures & extérieures, une difficulté d'uriner, d'aller à la selle, & une impuissance de marcher, principalement du côté droit.

Vers la fin du mois de Décembre suivant, il lui prit une fièvre, qui dura quatre mois sans relâche, avec plusieurs redoublemens, la plûpart précèdés de frisson; elle avoit une aversion pour toute sorte d'alimens, des défaillances, des hoquets, des vomissemens de sang, & un cours de ventre purulent ou sanglant, qui entraînoit des os, des chairs pourries, des cheveux, &c. Tout cela étoit suivi d'épreintes, de coliques cruelles, de toux, de crachement de sang, d'insomnies continuelles, & de douleurs insupportables dans toutes les parties du corps, jusque dans la moëlle des os.

M. *Littre* apprit aussi que cette femme avoit commencé à rendre

des os les premiers jours du mois de Mars de l'année précédente, à la ſuite de grands efforts, pour aller à la ſelle. Le premier os qui parut, fut celui d'un bras d'un fétus, dépouillé de ſes chairs, qu'on lui tira avec beaucoup de peine du gros boyau, où il sétoit engagé. Cet os fut ſuivi pendant quelques jours de quelques autres, mais plus petits, avec des matières épaiſſes, purulentes, & d'une odeur cadavéreuſe.

L'on reconnut que ces os étoient ceux d'un fétus d'environ ſix mois, & ayant demandé à la femme de combien elle croyoit être enceinte; elle répondit qu'elle n'en ſçavoit rien, qu'elle n'avoit pas même eu aucun ſoupçon de l'être, parce que ſes règles ne lui avoient pas manqué depuis ſa dernière couche; que ſon ventre n'étoit pas groſſi conſidérablement; qu'elle n'avoit point ſenti remuer l'enfant comme dans les groſſeſſes pré-

cédentes ; que ſon ſein n'étoit pas devenu plus gros, & qu'il n'y avoit point paru de lait, & qu'enfin elle ne ſe ſouvenoit pas d'avoir eu aucune des incommodités qu'elle avoit reſſenties dans ſes premières groſſeſſes.

Cependant quelques jours après, on la fit ſouvenir qu'au mois de May 1701, elle avoit eu une forte envie de manger du maquereau, qu'elle n'avoit pû ſatisfaire à cauſe de la cherté. On la fit encore ſouvenir que dans le même tems elle avoit été dégoûtée des alimens ordinaires, & qu'elle avoit eu des maux de cœur. Or, de fortes envies de manger des alimens, dont elle n'uſoit que rarement, les dégoûts, les maux de cœur, étant des ſignes de groſſeſſe, on peut conclure, dit M. *Littre*, que cette femme étoit devenue enceinte dans ce tems-là, d'autant plus que la grandeur des os du fétus, marquoit la même choſe.

M. *Littre* ayant touché la femme, trouva la matrice dans ſon état naturel, rien n'en étant ſorti durant le cours de la groſſeſſe, que ce qui ſort dans le tems réglé chez les femmes ſaines, & qui ne ſont point enceintes.

Le fondement étoit bordé en-dehors d'hémorroïdes noires & ulcèrées, & ſon ouverture étoit ſi rétrécie par ces hémorroïdes, & par une dureté qui en occupoit toute la circonférence, qu'il ne pût introduire deux doigts à la fois dans le *rectum*, ſans de grands efforts, qui firent tomber la femme en foibleſſe.

Cet inteſtin ſe trouvoit ulcèré intérieurement en pluſieurs endroits, & percé d'un trou de la largeur d'environ un pouce & demi, autant qu'il fut permis d'en juger par le doigt. L'ouverture étoit ſituée du côté droit à la partie poſtérieure du boyau, & à deux pouces au-deſſus du fonde-

ment ; où à peine le doigt indice pouvoit atteindre. Alors il n'y eut plus lieu de douter du chemin que les os, & les autres matières étrangères rendues par le siège, avoient pris.

M. *Littre*, examinant avec le doigt la playe, ou le trou du boyau, sentit la tête d'un fétus, qui étoit si fortement appliquée contre cette ouverture, qu'il ne put la déranger, & la face qu'il présentoit, fermoit si exactement le trou, que la malade depuis trois jours ne rendoit par le siège, aucune des matières extraordinaires qui en sortoient auparavant. Cet habile Médecin crût ne devoir faire l'extraction de cette tête, qu'après avoir rétabli les forces de la femme, qui se trouvoit trop affoiblie; ce qu'il fit par l'usage des bons consommés, des œufs frais, de la gelée, du vin d'Alicant, &c. après quoi il en tenta l'extraction, en détachant d'abord la peau de la

face, & enſuite les petits os des mâchoires : à l'égard des grands os du crânes, tels que les pariétaux & les deux portions du coronal, comme leur volume ne permettoit pas de traverſer l'ouverture latérale de l'inteſtin, il crût devoir les diviſer en pluſieurs pièces, au moyen des pincettes courbes & tranchantes, & il travailla enſuite à réparer les altérations conſidérables de l'inteſtin, & des parties voiſines, ce qu'il fit par l'uſage des injections déterſives, & autres remèdes convenables. L'uſage de tous ces différens moyens, prudemment employés pendant pluſieurs mois, fut ſuivi d'un ſuccès des plus heureux, & la malade, quelque temps après le traitement, jouit d'une parfaite ſanté.

Les différentes circonſtances qui avoient accompagné cette groſſeſſe particulière, ne permirent pas à M. *Littre* de croire que le fétus eût été contenu dans la

matrice, d'autant plus que la femme avoit été très-bien réglée pendant tout ce tems-là ; qu'il n'y avoit eu durant le traitement aucun écoulement de matière étrangère par l'orifice de ce viscère. Il se persuada donc que le fétus avoit été contenu dans une des trompes ou dans l'ovaire, & il le crut d'autant plus aisément, qu'il avoit vu deux exemples particuliers de fétus, trouvés dans l'un & dans l'autre. Or les membranes de ces parties [a], dit M. *Littre*, n'ayant pas de vaisseaux considérables, & en assez grand nombre, le fétus a dû manquer de suc nourricier, ce qui lui a occasionné des mouvemens convulsifs, qui ont donné lieu à la rupture de la poche, où il étoit renfermé, à quoi ont pû contribuer aussi les efforts de la mère, tant pour vomir, que pour aller à la selle : efforts causés par la violence des remèdes dont la femme faisoit usage, &

cette poche étant rompue, le fétus a dû tomber dans la capacité de l'hypogastre, où étant mort peu de tems après, il contracta la pourriture dont il a été fait mention, & qu'il communiqua aux parties voisines.

Observations très-rares.

Les Observations suivantes feront voir que des fétus morts depuis long-tems dans le corps de leur mère, y ont resté sans se corrompre, & sans que la mère, pendant ce tems-là, se trouvât fort incommodée.

Entre plusieurs exemples de ces faits singuliers, le plus récent est celui de l'enfant de Joigny, petite ville de Bourgogne, qui a été trente ans dans le ventre de sa mère. La relation de ce fait extraordinaire fut envoyée à l'Académie Royale des Sciences, par Messieurs *Bourdois* & *Chomereau*,

Médecins de cette ville: elle est conçue en ces termes.

Une pauvre Blanchisseuse de la ville de Troyes, mariée depuis quatre ans, & qui avoit fait une fausse couche dans les premières années de son mariage, devint grosse une seconde fois. Au terme ordinaire, elle eut les douleurs & les signes qui annoncent un accouchement naturel très-prochain. Ces signes se soutinrent dans le même état pendant deux jours: alors on remarqua que la matrice étoit vuide, quoique l'enfant remuât dans le corps de la mère avec plus de force, & de facilité qu'auparavant. Dans le courant du mois suivant, la femme eût quelques douleurs vives, mais passagères, & tomba dans un état de foiblesse & d'affaissement, qui fit craindre pour sa vie: elle s'en remit cependant peu-à-peu, & au bout de huit mois, elle reprit les pénibles fonctions de sa profession

elle a vêcu dans cette situation pendant trente années, dont elle a passé les cinq dernières à Joigny, toujours grosse, n'ayant depuis son accident cessé d'être réglée, & eu du lait dans son sein. Enfin, le 22 Juillet 1747, elle mourut à l'Hôtel-Dieu de Joigny d'une fluxion de poitrine, âgée d'environ soixante & un an.

A l'ouverture du cadavre, on trouva dans le bas-ventre une masse ovale, grosse comme la tête d'un homme, attachée au fond de la matrice, & qui sembloit sortir de la trompe droite. L'on ouvrit cette masse, qui pésoit près de huit livres, on y découvrit un enfant, parfaitement conservé, sans être environné d'aucune liqueur. La peau de cet enfant étoit fort épaisse : il avoit des cheveux, & deux dents incisives prêtes à percer, à chaque mâchoire. L'enveloppe étoit en partie osseuse, & en partie cartilagineuse; elle avoit

presque partout deux lignes d'épaisseur, & quatre dans la partie contiguë à l'arrière-faix, lequel avoit la même consistance. Sa surface externe étoit garnie de petites éminences graveleuses, & l'interne étoit comme moulée sur les parties de l'enfant qu'elle embrassoit étroitement. Une ouverture dans l'arrière-faix sembloit désigner l'insertion du cordon ombilical, qui étoit desséché à un travers de doigt du nombril, comme si l'on y eût fait une ligature; d'ailleurs, toutes les parties de la mère, & notamment la matrice étoit très-saine, & dans l'état naturel. Cet enfant a été montré à l'Académie des Sciences, par le Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Joigny. M. *Morand* *, qui fut chargé de l'examen de ce fait singulier, en a trouvé par ses recher-

* Mémoire de l'Académie Royale des Sciences, 1748.

ches plusieurs semblables dans les Auteurs ; il se borne néanmoins à l'histoire de trois seulement, qui ont paru les mieux constatés ; sçavoir, l'enfant de Leinzelle, en Souabe, en 1720 ; l'enfant de Toulouse, en 1678, & celui de Sens, en 1582.

L'enfant de Léinzelle a été vû à l'Académie Royale de Chirurgie. M. le Duc de Wirtemberg, qui le garde dans son Cabinet, avoit permis à son Premier Chirurgien de l'envoyer à Paris. Cet enfant à resté quarante-six ans dans le corps de sa mère, laquelle a vêcu quatre-vingt-seize ans : il étoit renfermé dans une espèce de boëte grosse comme une espèce de boule à jouer aux quilles, cartilagineuse dans l'endroit par où elle tenoit à la matrice, & si dure ailleurs, qu'elle soutint les coups de hâche avec laquelle elle fut ouverte.

La mère sentit les douleurs de l'enfantement pendant sept se-

maines, après quoi elle ſe porta bien, à ſon fardeau près; cependant elle eût depuis deux couches heureuſes, & les enfans ont vêcu. Le volume de ſon ventre étant toujours le même, & lui cauſant quelques incommodités, lorſqu'elle ſe donnoit certains mouvemens : elle aſſura toujours qu'elle étoit reſtée groſſe de ſon premier enfant.

Celui de Toulouſe a reſté vingt-ſix ans dans le ventre de ſa mère, qui eut du lait dans le ſein, & quelques ſymptômes pareils à ceux de l'Accouchement pendant deux mois, avec des douleurs aſſez vives pendant trois, au bout duquel tems, elle reprit un peu ſes forces, & conſerva juſqu'à la mort la même groſſeur, ſe plaignant toujours du poids qui l'incommodoit, & quelquefois de douleurs, comme pour accoucher.

L'enfant de Sens à reſté vingt-huit ans dans le ventre de ſa mère.

Il fut placé en 1659, dans le cabinet des curioſités de Fréderic, troiſième Roy de Dannemarck. Des quatre Enfans dont je viens de parler, les deux premiers, celui de Joigny & celui de Souabe, ont été formés dans la trompe, & les deux autres, celui de Sens & de Toulouſe, l'ont été dans la matrice.

Le fétus de Sens étoit ramaſſé en boule, ayant les extrémités du corps pliées de manière à favoriſer l'arrondiſſement de la maſſe, les tégumens fort durs, les doigts des pieds comme pétrifiés, & ſi ſerrés, qu'ils repréſentoient l'ouvrage d'un Statuaire, qui les auroit imités avec ſon ciſeau.

Le fétus de Touloufe étoit ſorti de la matrice, ouverte dans ſon fond, & cette ouverture ſe trouvoit comme bouchée par un corps pierreux, contigu à la poche qui contenoit le fétus.

En examinant l'hiſtoire de ces

enfans, ſi l'on fait attention à l'état de leurs mères pendant la groſſeſſe, on n'y voit aucun ſymptôme particulier, qui ait pû donner lieu de prédire l'événement dont il eſt queſtion. Ces Enfans ont été portés vivans juſqu'au terme, ou à-peu-près, de neuf mois; alors on a obſervé que ces mères ont éprouvé différens accidens, depuis que le tems ordinaire de l'accouchement fut paſſé, juſqu'à celui où la nature travailla à façonner le fétus, de manière à ne point nuire à ſa mère, juſqu'à la mort, cauſée par des accidens tout-à-fait indépendans de cette circonſtance.

On lit dans la Bibliothéque Italique, année 1728, tome 1, une Obſervation ſur un fétus qui a reſté près de quinze ans dans le ventre, & été trouvé hors de la matrice, & renfermé dans ſes membranes, ſans être corrompu, ni deſſéché; mais gras, frais,

& plein de ſuc, quoique la mère fut morte de la maladie vénérienne.

Obſervations ſur la membrane Hymen.

L'on a dit que dans les Filles, qui n'avoient permis dans le vagin, l'introduction d'aucun corps capable d'y faire violence, on trouvoit, pour l'ordinaire à ſon orifice un cercle charnu & membraneux, parſemé de vaiſſeaux capillaires ſanguins. Ce cercle a une ouverture pour l'écoulement des menſtrues; elle eſt ſi petite dans le premier âge qu'à peine un petit pois pourroit la traverſer; elle ſe dilate dans la ſuite peu à peu, enſorte que dans les adultes, elle pourroit admettre l'extrémité du petit doigt. Les Anciens l'ont nommé *Hymen*; ſon intégrité a été regardée, comme un témoignage certain de la virginité, & l'on a appellé *Fleur de virginité*, l'écou-

lement

lement ſanguin qui accompagne la diviſion de ce cercle, ou pour mieux dire, celle des vaiſſeaux qui s'y diſtribuent, occaſionnée par la partie du mâle, dont on a cru l'intromiſſion néceſſaire pour la génération ; mais depuis que l'expérience a fait voir que la génération a eu lieu, ſans que l'on pût ſoupçonner aucune intromiſſion, vû l'extrême rétréciſſement du vagin, l'on a ceſſé de regarder l'intégrité de ce cercle, comme une preuve abſolue de la ſageſſe d'une fille, mais ſeulemenr comme une préſomption avantageuſe pour celle en qui elle ſe rencontre.

On lit dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1748, qu'une Femme de Breſt avoit le vagin ſi étroit, qu'à peine il permettoir l'entrée d'un tuyau de plume. Malgré cette diſpoſition, elle devint enceinte & accoucha heureuſement après trois heures de travail, d'un enfant fort

& puiſſant. On trouve un ſemblable cas dans l'Hiſtoire de la même Académie, année 1712, avec cette différence ſeulement que dans ce dernier, le vagin commença à ſe dilater dès le cinquième mois, au lieu que dans la femme de Breſt, la dilatation ne ſe fit qu'au moment des plus fortes douleurs, & qu'il fallut forcer les voyes par le moyen du doigt.

On lit dans l'Anthropographie de *Riolan*, Livre II. chapitre 35. page 197, qu'une femme par les cicatrices qu'avoient produites les playes des parties extérieures de la génération dans un Accouchement laborieux, n'avoit au-dehors qu'une ouverture à permettre l'entrée d'un ſtilet : malgré cette diſpoſition elle devint enceinte, & accoucha par les ſecours de l'Art. On lit dans le même endroit qu'une femme, regardée comme imperforée, ayant accuſé ſon mari d'impuiſſance, le Juge ordonna

la visite dans laquelle, à son grand étonnement, elle fut trouvée enceinte.

On rencontre quelquefois à l'entrée du vagin, au lieu de cercle ou de caruncules myrthiformes, une membrane assez forte qui ferme exactement ce conduit : cette membrane est contre nature, aussi est-on obligé de la diviser pour procurer l'écoulement des menstrues, dont la rétention pourroit causer des accidens très-fâcheux.

M. *Saviard*, ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, dit, dans la quatrième de ses Observations, qu'une fille imperforée parvenue au tems de ses écoulemens périodiques, se trouvant très-incommodée d'une pésanteur sous les os pubis, se détermina à l'opération que l'on jugea nécessaire, elle fut faite avec une lancette à abscès, que l'on plongea dans la tumeur qui se faisoit appercevoir à l'entrée du vagin : il en sortit

deux pintes de ſang, qui avoit la conſiſtance de lie de vin, & une odeur très-fétide, ce qui engagea le Chirurgien à mettre en uſage pendant trois ſemaines des injections déterſives, auxquelles il fit ſuccéder les deſſicatives, qui terminèrent la guériſon.

Cette membrane a donné lieu à des méprises conſidérables. On lit dans *A. Paré*, Livre XXIV. Chapitre 50. qu'une fille fut déclarée enceinte par des Matrones, à cauſe du gonflement conſidérable du ventre, & de la tenſion de la matrice, que produiſoit un amas conſidérable de ſang menſtruel; mais cette prétendue groſſeſſe diſparut, lorſqu'on eut inciſé la membrane, & que le ſang dont la quantité étoit de huit livres, ſe fut écoulé.

Si les Matrones nommées pour juger de l'état de cette fille, avoient bien connu la diſpoſition naturelle des parties extérieures de la géné-

ration, elles ne ſeroient point tombées dans une faute auſſi groſſière. Eh, à quelles erreurs ne ſont point expoſées les ignorantes qui ſont obligées de porter leur jugement ſur des filles ſoupçonnées d'avoir été déflorées.

Le terme de neuf mois n'eſt pas aſſuré, mais ſeulement le plus ordinaire, l'Accouchement pouvant être retardé & aller au-delà de ce term e

M. *de la Motte* n'adopte point le ſentiment reçu des Auteurs au ſujet du terme de neuf mois complets. M. *Mauriceau* dit qu'un jour de plus ou de moins cauſe toujours quelque choſe d'extraordinaire dans l'Accouchement; mais M. *de la Motte*, aſſure qu'entre pluſieurs milliers d'Accouchemens, il n'en a trouvé que deux, ſur leſquels il ait pû compter juſte pour le terme de neuf mois, il ajoute n'avoir ja-

mais remarqué que quelques jours de plus ou de moins fussent d'aucune conséquence au terme de la grossesse. Un enfant, dit-il, doit être censé né à terme, lorsqu'il est en état de se conserver la vie & de prendre le mammelon de la nourrice, en quelque tems que la mere accouche, soit que ce soit au septième, au huitième, au neuvième, dixième, onzième, douzième, & même au treizième mois: on ne doit point regarder ces Acouchemens avancés ou retardés, comme l'effet de quelque accident particulier, mais plutôt comme le produit d'une nourriture plus ou moins abondante que le fétus a prise dans le commencement de la grossesse pour son entière formation, & qui le met en état de faire sur les parois de la matrice, des irritations plus ou moins fortes, capables de la mettre en conrraction, c'est-à-dire, de procurer un resserrement, qui

produiſe la ſortie du fétus ou l'Accouchement.

OBSERVATION.

Sur un moyen peu uſité de rappeller à la vie un enfant nouveau né qui ſembloit en être privé, pour avoir eu le cordon ombilical long-tems comprimé.

ON lit dans le ſecond volume du Traité des Accouchemens de M. *Smellié*, Docteur en Médecine, Recueil 22, Obſervation II. que cet habile Accoucheur Anglois, après avoir donné ſes ſoins à une femme dans un accouchement contre nature, il jugea par le défaut de battement des artères du cordon ombilical, qui avoit été long-tems comprimé, que l'enfant étoit dans un péril imminent de perdre la vie. Les

ſecours ordinaires employés en pareils cas, & dont on a fait mention, page 79, ayant été inutiles, il imagina de faire paſſer de l'air dans le poumon, au moyen de la ſonde à femme, qu'il mit dans la bouche. A peine l'air y fut-il introduit que l'enfant ſe mit à bailler, & ce ſecours répété par intervalle le fit revenir entièrement.

Sur un nouveau moyen de remédier aux accidens produits par le ſejour de quelques portions du placenta reſtées dans la matrice.

On trouve dans le troiſième volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, année 1757, un moyen, imaginé par M. *Recolin*, membre de cette Académie, pour prévenir, ou faire ceſſer les accidens fâcheux qui proviennent de l'altération de quelque portion du placenta, reſtée dans la matrice. Ce moyen, qui

qui a été employé plusieurs fois avec un heureux succès, consiste dans l'usage répété des injections d'eau tiède, faites dans la matrice même, au moyen d'une seringue à femme, dont le tuyau sera dirigé, comme il convient, pour être porté dans la cavité de ce viscère. On conçoit aisément que l'eau pénétrant la substance de ces portions du placenta, les met comme en dissolution, ce qui en facilite la sortie, qui est déterminée d'ailleurs par les chocs réïtérés de l'eau poussée à chaque injection.

REMARQUES

Touchant l'expérience qu'on a coutume de faire sur le poumon d'un Enfant, pour juger si la mère accusée de l'avoir détruit, est coupable, ou non.

QUoique l'expérience du poumon jetté dans l'eau semble être décisive, comme il est dit, page 26, pour absoudre ou con-

damner une mère accuſée d'avoir détruit ſon enfant ; cependant il eſt prouvé par pluſieurs faits que cette expérience ne montre pas infailliblement que l'enfant ſoit né mort, ou s'il a vêcu quelque tems après ſa naiſſance.

L'on a obſervé que les poumons d'un enfant mort dans le ſein de ſa mère, nagent quelquefois ſur l'eau ; ce qui arrive ſi, dès qu'il eſt né, on lui ſoufle dans la bouche, ainſi que le pratiquent quelques Sages-Femmes, quand elles doutent de ſa vie. Cela arrive encore lorſque l'enfant eſt mort long-tems avant de naître, la pourriture produiſant dans les poumons une raréfaction qui les fait ſurnager, comme on voit dans les rivières des gens noyés flotter ſur l'eau après avoir été long-tems au fond.

Quoique l'enfant ſoit né vivant, ſes poumons ne laiſſent pas quelquefois que d'aller au fond ; cela arrive, lorſque l'enfant, quoiqu'il

ſoit né, ne reſpire point & meurt dans cet état : car c'eſt une erreur de croire que l'enfant ne puiſſe vivre quelque tems ſans reſpirer. On en voit qui d'abord qu'ils ont reçu le jour, n'ont ni ſentiment, ni reſpiration, & qui étant rechauffés par les ſecours ordinaires, commencent à attirer l'air & à crier. D'ailleurs, on en a vû qui ſont nés, étant encore dans leurs enveloppes. Or il eſt certain que l'enfant ne reſpire point tandis qu'il eſt ainſi enfermé.

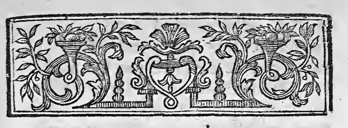
Ouverkamp, dans ſon *Œconomie animale*, dit, que quelquefois les poumons d'un enfant, mort avant ſa naiſſance nagent ſur l'eau, parce qu'à la faveur des efforts de l'Accouchement, & de la rupture de ſes enveloppes, il reſpire avant que de mourir. L'Auteur ajoûte qu'il a fait cette obſervation ſur quatre enfans nés de la même mère en différens tems.

Il arrive quelquefois que de pluſieurs morceaux qu'on a coupé au poumon d'un enfant qui aura

vêcu, les uns enfonceront dans l'eau, & les autres surnageront ; ce qui vient de ce qu'aussi-tôt que l'enfant est né, toutes les parties du poumon ne se remplissent pas d'air également, parce qu'il faut aux unes plus de tems pour l'admettre, & aux autres moins.

L'on a vû un enfant qui ayant poussé quelques cris après sa naissance, & par conséquent ayant respiré, fut mis en terre quoique vivant, d'où étant retiré, ses poumons enfoncèrent dans l'eau comme une pierre.

Il résulte de ces faits que si d'après l'expérience des poumons, l'on ne peut tirer une conséquence absolument décisive, elle fournit du moins des motifs très-forts pour engager les Juges à examiner soigneusement la conduite de la mère, qu'on accuseroit d'avoir tué son enfant, sur le corps duquel un Chirurgien éclairé, & attentif, pourra d'ailleurs discerner les causes violentes de sa mort.



ABRÉGÉ DE L'ART DES ACCOUCHEMENS.

CHAPITRE PREMIER.

Des qualités requises aux Femmes, qui se destinent à l'Art des Accouchemens.

PÉNÉTRÉES de notre religion, nous ne devons pas ignorer qu'elle nous oblige à exercer avec honneur l'état que nous avons choisi ; mais puisque dans quelque profession que ce soit, l'on doit y faire de bonnes œuvres, nous n'aurons là-dessus rien à nous reprocher, si nous pra-

tiquons celles que notre Art nous met à portée de faire par nos veilles, & nos ſoins pour les pauvres femmes, qui ont beſoin de notre ſecours. Nous ſatisfaiſons au commandement d'aimer Dieu dans ſes membres, & nous devons nous empreſſer de les ſoulager, & de leur donner même la préférence ſur celles qui par leurs richeſſes ſont moins expoſées à périr faute de ſoin. Ainſi ne faiſons point acheter à ces pauvres malheureuſes nos ſervices, en les obligeant de mauvaiſe grace, & avec un air dur. Ne nous impatientons pas de la longueur de leur travail; raſſurons-les ſur la crainte qu'elles ont ſouvent que nous ne les abandonnions pour aller ſecourir celles qui ſont plus fortunées. C'eſt une allarme qui augmente leur peine; elles ne ſentent que trop, que ce n'eſt point l'intérêt qui nous fixe auprès d'elles, n'attendant que de notre charité les ſecours qui leur ſont né-

ceſſaires. Calmons leurs inquiétudes, compatiſſons à leur ſituation ; c'eſt le ſeul moyen de les conſoler : ſouffrons mille incommodités, & tous les dégoûts, que l'on trouve dans leurs chaumières ; la récompenſe que Dieu y a attachée, doit nous donner la force & le courage de les ſupporter. Gardons-nous bien, ce que je n'ai vû que trop ſouvent, les femmes étant dans les dernières douleurs, & l'enfant au paſſage, de les abandonner inhumainement pour courir au ſecours de quelqu'autre plus en état de payer nos ſoins ; c'eſt un crime affreux ſans doute. Mais de quel nom pourrois-je caractériſer ceux qui pour ne pas abandonner la femme, & pour s'en débarraſſer promptement, accélèrent l'accouchement & violentent la mère & l'enfant, ſans rougir d'être la cauſe de la mort prochaine de deux infortunés, que leur obſcurité empêche de regretter. Mais que faiſons nous?

ignorons-nous que ces deux victimes étoient chères aux yeux de Dieu, utiles à leur famille, & néceſſaires à l'état ? c'étoit un dépôt qui nous avoit été confié. Pouvons-nous, en les ſacrifiant à un vil intérêt, ne pas trembler ſur le compte exact que nous en rendrons un jour à celui qui leur avoit donné l'être.

On commet un autre crime, dont on cherche vainement à ſe juſtifier par des ſophiſmes auxquels on donne l'apparence de la vertu, on refuſe tout ſecours à une fille qui a ceſſé de l'être, & qui donne les marques de maternité, on l'abandonne, on la réduit au déſeſpoir; on la détermine ſouvent, faute de confiance & de conſolation, à donner la mort à un innocent, que le crime de ſa mère ne doit pas rendre indigne de nos ſoins. Il ſemble que dans les petits endroits, ces bonnes gens ſe croyent des élus du ciel, pour ne rien laiſſer à

la vengeance divine, s'imaginant que c'eſt participer au crime, que de ſoulager les criminels ; mais le zèle, la charité, & la prudence qui animent les femmes qui ſe deſtinent à l'Art des Accouchemens, doivent leur faire mépriſer des préjugés ſi contraires à la religion, & à l'humanité, & les porter à donner à ces infortunées tous les ſecours que leur ſituation exige.

Il devroit être inutile de recommander aux femmes de ne jamais ſe prendre de vin ; mais les Accoucheuſes ſont obligées d'y faire plus d'attention que d'autres, ſe trouvant dans le cas d'être appellées à toute heure, & d'avoir la tête ſaine, afin de ne point expoſer la mère ni l'enfant à quelque danger. Mais ſi les bonnes mœurs ſont néceſſaires à la femme qui ſe deſtine à l'art des Accouchemens, pour ſe concilier l'eſtime de celles qui auront beſoin de ſon miniſtère, il lui eſt eſſentiel auſſi, pour méri-

ter leur confiance, & pour n'avoir rien à se reprocher sur les mauvais succès qui pourroient lui arriver dans le cours de sa pratique, de s'instruire des choses essentielles à sa profession, c'est-à-dire, de connoître les parties du corps humain, ou du moins celles qui ont rapport à l'accouchement, & d'avoir une connoissance suffisante, tant de la théorie que de la pratique de son Art, ce qu'elle pourra acquérir, 1°. par la lecture réfléchie des bons Livres, qui en renferment les préceptes; 2°. en voyant travailler des personnes habiles; 3°. en s'exerçant soi-même, & enfin en assistant, autant qu'il lui sera possible, aux dissections anatomiques.



CHAPITRE II.

De la Matrice.

LA matrice, que l'on ſçait être l'organe principal de la génération, eſt un viſcère creux, ſitué au bas du ventre, dans cette cavité qu'on nomme le baſſin, entre la veſſie, qui eſt placée en devant, & l'inteſtin *rectum*, vulgairement appellé le gros boyau, qui eſt par derriere; l'un & l'autre lui ſervent comme de couſſin, & la garantiſſent des impreſſions auxquelles elle ſe trouve expoſée de la part des os voiſins. Ces os lui ſervent de rempart dans les accidens auxquels la femme eſt expoſée; tels que ſont les chûtes, les coups, &c.

Le baſſin eſt fait par deux grands os, dits innominés, qui s'uniſſent par devant, & ſe joignent par der-

riere à l'os *ſacrum*, qui acheve de former cette cavité. Chaque os innominé eſt compoſé de trois pièces, qui ſont ſéparées dans les enfans. Ces différentes pièces ſont connues ſous les noms d'os *ilium*, ou d'os des Iles, d'os *iſchium*, & de *pubis*.

Les os des Iles forment les hanches; les deux os pubis, vulgairement appellés os barrés, ſe joignent par devant, & c'eſt à ces deux os que la partie de la femme répond. L'os *ſacrum* eſt ſitué au bas des reins, & forme la partie poſtérieure du baſſin : il eſt joint à un autre os, qui ſe termine en pointe; on le nomme coccyx, & vulgairement le croupion. La ſoupleſſe des ligamens qui l'attachent à l'os *ſacrum*, lui permet de ſe porter en arrière, ce qui facilite la ſortie du fétus, & la femme reſſent quelquefois dans cet endroit une vive douleur, par l'extenſion conſidérable de ces ligamens.

A l'égard des os *ischion*, qui forment la partie inférieure du bassin, en insinuant le doigt indice, dans le conduit appellé vagin, on les sent de chaque côté. L'espace que ces deux os laissent entr'eux, est pour l'ordinaire assez large pour donner à l'enfant la liberté de passer. Mais lorsque ces os se trouvent trop rapprochés, c'est un vice de conformation d'autant plus dangereux pour l'enfant, qu'il n'est pas possible de le réparer.

On peut, en touchant la femme, s'assurer s'il n'y a point d'obstacle à l'accouchement, par la disposition de ces os, sur-tout au premier enfant; car lorsqu'elle en a déjà eus, & qu'elle en a porté à terme, on ne doit pas craindre que ces os se soient rapprochés : cependant si l'enfant étoit monstrueux par son volume, pour lors le peu d'étendue du petit bassin, rendroit l'accouchement très-difficile, pour ne pas dire impossible, & ce seroit

vainement, que l'on attendroit que ces os se séparassent pour laisser un passage libre à l'enfant, préjugé dont on ne peut guere faire revenir les Accoucheuses non instruites. Elles attendent avec sécurité pendant plusieurs jours auprès d'une femme, que ces os se séparent, pour faciliter la sortie de l'enfant. Cette erreur ne cause que trop souvent dans les campagnes la mort à un nombre infini de femmes, & d'enfans.

La figure particulière de la matrice, qui approche de celle d'une poire un peu applatie, tant à sa partie antérieure qu'à la postérieure, y a fait distinguer un corps & un col: Elle se trouve attachée en devant par son col, où sa portion étroite, à la vessie, & par derriere à l'intestin *rectum*; elle est outre cela attachée aux parties voisines par quatre ligamens, deux à droite & deux à gauche: ils sont distingués en larges & en ronds.

Les ligamens larges ne ſont que des replis membraneux, qui après avoir couvert la matrice, s'attachent aux régions iliaques & lombaires, où ils ſe terminent dans le voiſinage des reins.

Les ligamens ronds naiſſent des parties latérales & ſupérieures de la matrice, deſcendent vers les ouvertures des muſcles du bas-ventre appellées anneaux, par où ils paſſent, & vont ſe terminer en ſe diviſant en forme de patte d'oie, à la partie antérieure & ſupérieure des cuiſſes.

Les ligamens larges & les ronds ſervent à aſſujettir la matrice dans ſa ſituation naturelle, ſans s'oppoſer néanmoins à l'extenſion conſidérable qu'elle acquiert pendant la groſſeſſe; les douleurs que les femmes reſſentent vers la fin dans les aines & aux cuiſſes, ont pour cauſe les tiraillemens que les ligamens ronds reçoivent alors, à meſure que le volume de la matrice augmente.

Quoique la matrice ſoit retenue de tous les côtés, au moyen de ſes ligamens, elle ſe déplace néanmoins quelquefois, ſes ligamens pouvant prêter, & ainſi occaſionner ſes obliquités, ſa chûte & ſon renverſement. Les mouvemens convulſifs dont elle eſt ſuſceptible, en ſont une preuve, puiſqu'elle monte & deſcend alors d'une manière aſſez ſenſible.

La matrice eſt compoſée d'une ſubſtance membraneuſe & muſculeuſe, qui lui permet de ſe dilater & de ſe reſſerrer plus ou moins, ſuivant le volume de ce qui eſt renfermé dans ſa cavité. Le fond, ou le corps de la matrice, va toujours en diminuant vers ſon col, qui ſe termine en formant une eſpèce de muſeau de tanche, ou de petit chien, au milieu duquel on remarque une ouverture un peu ovale, laquelle a plus ou moins d'étendue, ſuivant la diſpoſition ou l'état du ſujet, ſe trouvant plus pe-

tite aux filles, & plus grande aux femmes, ſur-tout à celles qui ont eu des enfans.

CHAPITRE III.

Du Vagin.

L'Extrémité du col de la matrice eſt embraſſée par un conduit en partie charnu, & en partie membraneux, qui a environ cinq à ſix pouces de longueur : il eſt ſitué obliquement de bas en haut. Ce conduit, appellé vagin, eſt capable de ſe dilater & de ſe reſſerrer. L'orifice de la matrice, qui répond dans ce conduit, laiſſe couler en certains tems les menſtrues, ou règles, & reçoit auſſi dans les approches la ſemence du mâle pour la génération. Cette ouverture eſt capable d'une grande dilatation, puiſqu'elle permet la ſortie du fétus, & du placenta, &c.

On la nomme assez communément l'orifice interne de la matrice.

L'entrée du vagin, ou son ouverture extérieure, a beaucoup plus d'étendue dans les femmes qui ont eu beaucoup d'enfans, que dans celles qui n'en ont point eu, ou qui en ont eu seulement un ou deux. Cette ouverture est assez étroite dans les filles; elle y est fermée en partie par un cercle charnu & membraneux. C'est ce cercle que l'on nomme hymen. Au lieu de ce cercle, on rencontre dans les femmes qui ont été mères, & même dans celles qui ne l'ont pas été, mais qui ont souffert les approches du mâle, trois ou quatre boutons charnus, connus sous le nom de caroncules myrthiformes, qui sont formés par le déchirement que le cercle ou l'hymen à souffert dans les approches ou dans l introduction un peu forcée de quelque corps dans ce conduit, d'où l'on doit conclure que si l'intégrité de

ce cercle dans une fille n'eſt pas une preuve abſolue de ſa ſageſſe, elle doit du moins faire préſumer avantageuſement pour la fille, en qui elle ſe trouve.

Le vagin eſt joint à deux autres conduits, l'un placé en devant, & l'autre ſitué en arriere. L'ouverture de celui-ci appellée anus, répond à l'inteſtin *rectum.* Le conduit antérieur, nommé urèthre, eſt la continuation du col de la veſſie, ſituée immédiatement derriere les os pubis. L'orifice de ce conduit connu ſous le nom de *méat urinaire*, donne iſſue à l'urine que la veſſie fournit.

L'on ſçait que pour découvrir l'entrée du vagin, & l'ouverture de l'urèthre, il faut écarter deux replis formés par la peau, qu'on nomme les grandes lèvres, pour les diſtinguer de deux autres qui ont moins d'étendue, & qu'on appelle les petites lèvres, ou les nymphes. Celles-ci ſe portent

obliquement de bas en haut, pour aller s'unir l'une à l'autre; immédiatement au-dessous de leur union se voit une éminence charnue, qui a quelque rapport à un grain de groseille. On la nomme le gland du clitoris, qui est un corps caché sous la peau, attaché aux os pubis, & dont la structure est presque la même que celle de la partie de l'homme. Au-dessous du gland du clitoris, se découvre le méat urinaire.

Les grandes lèvres se joignent par leur partie inférieure, & leur union se nomme la fourchette : l'espace, qui est au-dessous & qui se termine à l'anus, est connu sous le nom de périnée, dont l'étendue diminue par les fréquens accouchemens, & se détruit quelquefois par ceux qui sont laborieux.

Mais outre l'orifice de la matrice, qui se trouve dans le vagin, elle a encore deux autres ouvertures très-petites, situées à ses parties

ties latérales, & ſupérieures. Elles répondent chacune à un conduit particulier, dont la cavité va toujours en augmentant à meſure qu'il s'éloigne de la matrice. Ce conduit, dont la longueur eſt d'environ ſept à huit travers de doigt, eſt connu ſous le nom de trompe de Falloppe. Ces conduits forment chacun dans leur extrémité un pavillon frangé dans ſa circonférence, qui ſe joint par une petite portion à l'ovaire. La figure des ovaires approche de celle d'une amande; leur ſituation eſt aux parties latérales de la matrice, à laquelle ils ſont atrachés par un ligament arrondi, qui a peu de longueur. La membrane qui couvre l'ovaire étant diviſée, on découvre un tiſſu ſpongieux, dans lequel ſe rencontrent de petites véſicules remplies d'une humeur claire. On regarde aſſez communément ces véſicules, comme autant de petits œufs deſtinés à la génération.

CHAPITRE IV.

De la Génération de l'Homme.

ENtre les divers ſentimens qui partagent les Auteurs ſur cette importante opération de la nature ; le plus vraiſemblable eſt celui où l'on veut que l'homme & tous les animaux, tant *ovipares*, que *vivipares* *, tirent leur origine d'un œuf, & que de même que dans l'œuf fécond d'une poule, toutes les parties qui doivent compoſer le poulet ſe trouvent en abrégé, de même auſſi dans les petits œufs de l'ovaire de la fem-

* On nomme ovipares ceux qui mettent dehors leurs germes, que le temps & la chaleur font éclore. Le germe avec la nourriture qui y eſt attachée, & ſes enveloppes forment l'œuf. Les vivipares, au contraire, conſervent leurs germes, un aſſez long-temps dans la matrice pour en dévélopper toutes les parties ; de ſorte qu'ils donnent naiſſance à des animaux vivans, ce qui les a fait nommer vivipares.

me, toutes les parties qui doivent composer le fétus, y sont en raccourci. On prétend donc dans cette opinion, que l'œuf qui a été fécondé dans l'ovaire par la semence du mâle, s'en détache, qu'il est reçu ensuite par le pavillon de la trompe, & que continuant sa route par ce conduit, il va se rendre dans la matrice, où il se développe, & produit ainsi le fétus, le placenta, & ses membranes, comme je le dirai ci-après.

Quoique la matrice soit le lieu où l'œuf qui a été fécondé se développe ordinairement, on a vu néanmoins cet œuf éclorre dans l'ovaire même; d'autre fois dans la trompe, & enfin dans la capacité du ventre, où il étoit tombé. Ces générations extraordinaires, sont ordinairement mortelles : le fétus qui en est le produit, ne pouvant sortir par la voye naturelle.

CHAPITRE V.

Du Fétus, du Placenta, du Cordon ombilical, &c.

L'Œuf fécondé qui eſt paſſé dans la matrice, produit par ſon développement non-ſeulement le fétus, le placenta, & le cordon, mais encore les membranes & les eaux qu'elles contiennent.

Le placenta, ou l'arriere-faix, eſt une maſſe charnue & ſpongieuſe, formée de l'entrelaſſement d'une infinité de vaiſſeaux, tant artères que veines. Le placenta eſt arrondi dans ſa circonférence, il a deux faces, l'une plane, & l'autre un peu convexe. C'eſt par cette derniere face que le placenta eſt attaché à la matrice. La face plane eſt couverte de deux membranes unies l'une à l'autre; elles forment une eſpèce de ſac, qui renferme

non-ſeulement le fétus, mais auſſi ſon cordon, & les eaux dans leſquelles il flotte pendant ſon ſéjour dans la matrice.

La plus extérieure de ces membranes ſe nomme *Chorion*, & la ſeconde *Amnios*. La premiere eſt un peu épaiſſe, & parſemée de beaücoup de vaiſſeaux. La ſeconde eſt très-mince & diaphane. Les eaux contenues dans le ſac qu'elles forment, empêchent que le fétus par ſes mouvemens ne bleſſe la matrice, & elles facilitent ſa ſortie par leur épanchement dans le paſſage.

Du milieu, ou environ de la ſurface plane du placenta, ſe détache le cordon ombilical, formé de l'union des vaiſſeaux qui compoſent le placenta, & qui rampent ſur cette face. Ces vaiſſeaux ſont au nombre de trois; ſçavoir une veine appellée ombilicale, & deux artères qui ont le même nom. La longueur du cordon, qui eſt en-

viron de demi-aulne, donne à l'enfant la liberté de se mouvoir sans que le placenta soit exposé à aucun tiraillement. Ce cordon va se perdre dans le ventre à l'endroit du nombril. Le sang qui a passé de la matrice dans le placenta, est porté par la veine ombilicale dans le corps de l'enfant pour sa nourriture, & le résidu est rapporté au placenta par les artères du même nom ; ce qui entretient une circulation continuelle entre la mère & l'enfant.

Cette explication, quoique simple, paroît suffisante pour mettre les jeunes Sages-femmes en état de sentir le danger où seroient la mère & l'enfant, si cette circulation, dont la vie dépend, se trouvoit interrompue, soit par la compression du cordon, soit par le détachement du placenta.

Il faut observer que les vaisseaux qui composent le cordon, ont des usages tout différens de ceux du

reſte du corps, puiſque c'eſt la veine ombilicale qui porte le ſang du placenta au fétus, & que ce ſont les artères qui le rapportent du fétus au placenta; au lieu que dans toutes les autres parties du corps, ce ſont les artères qui diſtribuent le ſang, que le cœur leur fournit, & que ce ſont les veines qui en rapportent le réſidu au cœur, c'eſt ce dont ne permet pas de douter le gonflement qui ſurvient aux veines placées au deſſous de la ligature faite au bras pour la ſaignée, puiſque le gonflement de ces vaiſſeaux n'eſt produit que par le ſang qui revient de la main, & dont le cours ſe trouve arrêté par la ligature.

Les artères ont deux mouvemens particuliers, appellés *diaſtole* & *ſiſtole*, c'eſt-à-dire, de dilatation & de reſſerrement; ces mouvemens forment le pouls, qui ſe découvre aiſément par le doigt appliqué au dedans du poignet,

un peu au dessus du pouce.

Personne ne doute que la circulation du sang qui se fait dans toutes les parties du corps, par le moyen des artères & des veines, ne soit absolument nécessaire pour l'entretien de la vie, puisque nous cessons de vivre dès que cette circulation est interrompue dans les principaux organes du corps, tels que le cœur, les poumons, le cerveau, &c. On conçoit bien que la circulation du sang se fait aussi dans le corps du fétus; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il est privé pendant son séjour dans la matrice, d'une fonction qui n'est pas moins nécessaire que la circulation, je veux dire de la respiration, laquelle dépend de l'entrée de l'air dans les poumons, & de sa sortie. Je dis que le fétus est privé de la respiration pendant son séjour dans la matrice; en effet, comment l'air pourroit-il pénétrer jusqu'au fétus, puisqu'il est renfermé

fermé dans un ſac ou veſſie, & qu'il flote dans l'eau contenue dans ce ſac, lequel eſt formé par l'union de deux membranes, appellées *Chorion* & *Amnios*.

L'on ſe convaincra aiſément que l'air n'a point pénétré juſqu'au fétus, en jettant dans l'eau un morceau du poumon d'un enfant mort dans le ſein de ſa mère; car on le voit auſſi-tôt tomber au fond de l'eau, tandis que le contraire arriveroit, ſi l'enfant n'étoit mort que quelque tems après ſa naiſſance, en un mot, après qu'il auroit reſpiré. On verroit alors le morceau du poumon reſter au-deſſus de l'eau, ce qui n'arrive que par une portion de l'air qui étoit entré dans le poumon pendant l'inſpiration, & qui n'en a point été chaſſé par l'expiration, deux mouvemens qui partagent la reſpiration.

On auroit recours à cette expérience, ſi l'on étoit requiſe de por-

ter son jugement au sujet d'une mère accusée d'avoir donné la mort à son enfant, immédiatement après sa naissance. On conçoit aisément par ce que je viens de dire, que si l'on voyoit un morceau du poumon de cet enfant jetté dans l'eau, au lieu de tomber au fond, comme il arrive au poumon de celui qui n'a point respiré, que si, dis-je, on le voyoit au contraire aller au dessus de l'eau, cette circonstance condamneroit la mère, quelque assurance qu'elle donnât que son enfant fût venu mort, étant une preuve que l'air a pénétré son poumon, par conséquent qu'il a vécu.

Au reste, il est bon d'observer que les artères & les veines ne sont pas les seuls vaisseaux qui se rencontrent dans le corps humain : il y en a d'autres appellés *nerfs*, dont la cavité n'est point apparente, mais qui n'en sont pas moins destinés à la distribution d'un

liquide ſpiritueux, connu ſous le nom d'eſprit animal, fourni par le cerveau, le cervelet, & la moëlle de l'épine, & dont la préſence eſt abſolument néceſſaire, tant pour le ſentiment, que pour l'exercice de tous nos mouvemens.

CHAPITRE VI.

De la vraie & de la fauſſe Groſſeſſe.

L'On ne ſçauroit trop ſe défier des connoiſſances que l'on croit avoir dans l'Art des Accouchemens, lorſqu'il faut décider ſi la femme eſt enceinte, ou non. La ſuppreſſion des règles produiſant à peu près les mêmes ſymptômes que la vraie groſſeſſe; mais l'on n'aura rien à nous reprocher ſi nous différons un peu de donner nos avis, ou de conſeiller des remèdes, à moins que la femme ne fût en danger; car alors il eſt de notre

devoir de faire notre rapport de l'état de la femme au Médecin, ou au Chirurgien, qui sera appellé. Tout amour-propre doit céder lorsqu'il s'agit de la conservation d'un enfant. Comment peut-on se consoler de sa mort prématurée, qu'on a lieu de se reprocher, lorsqu'elle a pour cause la trop grande confiance qu'on a eue en soi-même, & que dans cette idée l'on a négligé de s'instruire à fond des choses, dont la connoissance empêcheroit de commettre de pareilles fautes.

Pour ne point se tromper, en prenant pour vraie grossesse, ce qui n'est souvent que l'effet du retardement du flux menstruel; il faut s'informer si la femme a été quelquefois sujette à des suppressions, & si depuis qu'elle ne voit plus, son ventre s'est applatti dans les premiers temps. Quoique plusieurs Auteurs ne veuillent pas que la matrice se resserre pour contenir plus étroitement l'embrion, ce que je

ne m'aviserai pas de combattre, il est pourtant très-sûr que toutes les femmes se sentent plus à l'aise dans leur ceinture au commencement de la vraie grossesse; mais que sur la fin du deuxième mois, le ventre s'accroît par dégrés, le nombril saillit plus en dehors, & l'on sent tout au-tour une tension égale, ce qui est bien différent dans la fausse grossesse; car le ventre augmente dès l'instant de la suppression; il s'étend partout, & le nombril se trouve concentré. Les nausées, les vomissemens, les dégoûts, les envies déréglées des alimens, ne sont pas toujours des signes certains de la vraie grossesse; puisque la simple suppression produit les mêmes accidens. Le sein grossi & douloureux, n'en est pas non plus un signe assuré, à moins que le mammelon ne soit plus dur, & qu'il ne s'élève de petits boutons sur l'aréole ou le cercle qui se noircit plus qu'à l'ordinaire.

CHAPITRE VII.

De l'Attouchement, improprement appellé Toucher.

APrès avoir examiné les différens ſimptômes, dont je viens de faire mention, l'on pourra encore mieux s'aſſurer de l'état de la femme en la touchant. Pour cet effet, on la fera coucher ſur le bord du lit, la tête un peu baſſe, on inſinuera le doigt indice dans le vagin pour toucher l'orifice de la matrice, auquel on donnera un petit mouvement, pendant que l'on appuyera la main gauche ſur le nombril, & l'on ſentira les mouvemens de l'enfant ; car il arrive ſouvent que la femme ne le ſent pas remuer au cinquième, au ſixième mois, & même quelquefois plus tard ; mais ſi c'étoit dans les premiers tems de la groſſeſſe, &

qu'on ne pût espérer de sentir les mouvemens de l'enfant, à cause de sa petitesse, on feroit tenir la femme debout, & en la touchant, on trouveroit l'orifice de la matrice exactement fermé, plus uni, un peu plus recourbé en arrière du côté de l'os *sacrum*, & on sentiroit aussi un poids dans la matrice, qui étant plus légère dans la vraie grossesse, ne pèse pas sur l'orifice comme dans le cas du faux-germe, de la mole, & du squirre. L'on examinera scrupuleusement tous ces signes, pour se mettre en état d'en faire un rapport juste, & ne point se tromper dans le jugement que l'on portera.

Les jeunes Sages-Femmes ne sçauroient trop s'appliquer à découvrir par le toucher, les divers changemens qui arrivent à l'orifice de la matrice, puisque c'est de ces changemens que l'on peut juger, 1°. si la femme est enceinte; 2°. des différens tems de sa grossesse;

3°. si l'accouchement est prochain ou éloigné; 4°. si les douleurs que la femme ressent, sont fausses, ou si ce sont celles du travail; 5°. si l'enfant est bien ou mal situé; 6°. ce qu'il faudra faire pour le soulagement de la mère & de l'enfant. Il n'arrive que trop souvent que l'ignorance de la Sage-femme est funeste à l'un & à l'autre. En effet, une Sage-femme qui n'est point au fait de l'attouchement, ne prévoit pas le danger, & donne dans des écueils, lorsqu'elle pense être en sûreté; d'où il arrive que lorsqu'elle est dans l'embarras, elle ne peut en sortir, s'il ne lui reste assez de présence d'esprit pour appeller du secours. Les Sages-femmes ne peuvent donc se mettre trop au fait de l'attouchement, comme le recommande M. Deventer, dans ses Observations sur les Accouchemens.

CHAPITRE VIII.

De la nécessité de la saignée dans la grossesse.

SI l'on pouvoit faire revenir du préjugé, où sont bien des personnes, de ne point faire saigner la femme enceinte, qu'au terme de quatre mois & demi, l'on éviteroit beaucoup de fausses couches, qui arrivent plus communément aux deuxième, troisième & quatrième mois, qu'aux autres termes. La raison en est toute naturelle, puisque le fétus ne peut dans ces premiers tems consommer la quantité du sang dont la matrice regorge, & qui par son abondance, détache l'arriere-faix, qui lui est adhérent, & prive l'enfant de la vie, qu'il ne tient que de la communication des vaisseaux de la matrice avec ceux du placenta; mais il arrive

ſouvent que la Nature plus ſage que la régle que l'on s'eſt preſcrite, ſe décharge d'elle-même de ce qu'elle a de trop dans ces commencemens, & laiſſe les femmes dans le doute ſur leur état, parce qu'elles ont eu leurs menſtrues une ou deux fois, avec moins d'abondance; car il eſt des femmes d'un tempéramment ſi ſanguin, que cette légère évacuation n'eſt pas ſuffiſante pour les préſerver du danger d'une fauſſe couche, ſi l'on n'y remédie par de fréquentes ſaignées. On peut les faire en tout tems, lorſqu'elles ſont indiquées par quelques-uns de ces ſimptômes, ſçavoir la difficulté de reſpirer, le crachement de ſang, le ſaignement du nez, des étourdiſſemens, l'engorgement des veines, des cuiſſes & des jambes, les engourdiſſemens dans les membres, les aſſoupiſſemens involontaires, une péſanteur dans le bas-ventre, des maux de reins, des coliques

fréquentes, de trop grands vomissemens, ou de trop violens efforts pour vomir, & des hémorroïdes engorgées. On doit alors de toute nécessité diminuer la quantité du sang, pour sauver la mère & l'enfant & ne point s'embarrasser du terme où la femme se trouve, pour prévenir la perte de sang, qui souvent suit de près quelques-uns de ces simptômes.

Il est des femmes d'un tempéramment différent, qui abondent plus en humeurs qu'en sang : deux saignées tout au plus leur suffisent pour tout le tems de leur grossesse, elles peuvent même s'en passer ; mais on doit les purger plus souvent pour prévenir une maladie, qui, quelquefois se déclare pendant les couches, & qui devient mortelle. On jugera si la femme a besoin de la purgation par les signes suivans : si son teint est livide, si elle vomit de la bile, si la bouche est pâteuse, ou si elle a un goût

désagréable, si elle est sujette au dévoyement & aux vomissemens. Les légères purgations lui seront alors nécessaires, je dis de légères purgations, car il faut bien se donner de garde d'en faire prendre de trop fortes : elles ne doivent au contraire être composées que de ce qu'il y a de plus doux, comme la Manne, la Rhubarbe, la Casse, & les Tamarins, ou bien le sirop de Chichorée composé de Rhubarbe. S'il étoit nécessaire de la purger deux fois de suite, on laisseroit un jour ou deux d'intervalle, crainte de la trop fatiguer.

On doit lui conseiller aussi d'éviter les ragoûts, sauces, viandes grasses, & tous les alimens de fantaisie, qui sont toujours d'une difficile digestion, & ne forment qu'un mauvais chyle, qui, se mêlant avec le sang, ne peut qu'en altérer la bonne constitution.

Il est encore des femmes, qui sont d'un tempéramment si resser-

ré pendant leur grossesse, qu'elles ne peuvent aller à la selle qu'avec beaucoup d'efforts : on doit leur faire sentir le danger qu'elles courent alors, surtout l'avortement, un relâchement de matrice, celui du vagin, & les hernies, soit de l'aine ou du nombril : on les résoudra, pour prévenir ces accidens, à faire usage de lavemens simples, soit d'une décoction de son, avec un peu d'huile ou de beurre, ou d'herbes émollientes; telles que la mauve, la guimauve, la pariétaire, &c. soit d'eau simplement : celle de riviere est à préférer. On leur recommandera aussi de se tenir à l'aise dans leurs habits, pour ne point empêcher l'enfant de faire la culbute, dont je parlerai dans la suite.

CHAPITRE IX.

Du Faux-germe, & de la Mole.

LE faux-germe n'eſt autre choſe, ſelon pluſieurs Auteurs, que le vrai germe, qui dans les premiers jours de la conception, a ſouffert quelque altération, & ne forme plus qu'une eſpèce de cahos, qui ne laiſſe aucune marque d'enfant. ce n'eſt plus alors qu'une petite maſſe charnue, qui reſſemble au géſier d'une volaille. On trouve en l'ouvrant une cavité remplie d'une eau glaireuſe.

Le faux-germe ſe détache communément dans le cours des trois premiers mois ; mais lorſqu'il ſéjourne plus long-tems dans la matrice, il s'y accroît, change de nom, & devient ce que nous appellons *mole*. La ſortie du faux-germe eſt toujours accompagnée

d'une perte de sang, plus ou moins considérable. On ne doit point, pour l'expulser, agir avec violence, comme bien des personnes le font; car souvent avec un peu de patience, la nature s'en décharge d'elle-même. On doit toucher la femme doucement pour s'assurer si la perte est occasionnée par un corps étranger; ce que l'on reconnoît par le poids que l'on sent sur l'orifice de la matrice, & une préparation à sa sortie par la souplesse & la dilatation de cet orifice. On fera saigner la femme sur le champ, on lui donnera un lavement simple, & on lui fera garder le lit. Cette précaution pourra empêcher l'abondance de la perte; mais si le sang vient avec plus de force, & s'écoule pendant quelque tems, il faudra de toute nécessité délivrer la femme du faux-germe, sans quoi elle seroit en danger de perdre la vie. L'opération n'est pas bien difficile, car souvent ce corps étran-

ger n'eſt retenu que par l'orifice ; qui, à la vérité, ne ſe dilate pas auſſi facilement aux femmes qui n'ont point eu d'enfans, qu'à celles qui en ont déja eu. On inſinuera le doigt indice oint d'huile ou de beurre non ſalé, dans l'orifice, pour le dilater peu-à-peu, on le tournera tout-au-tour, en le pliant à demi, pour former une eſpèce de crochet, & par ce moyen on retirera aiſément le faux-germe, ayant attention de ne rien forcer, parce que la partie mollaſſe du faux-germe, qui ſe préſente la première, ſe ſépareroit bien-tôt de l'autre. Pour rendre l'opération plus facile, on recommandera à la femme de pouſſer en bas, tandis qu'on tâchera de retirer le faux-germe. Il arrive quelquefois qu'il ſe trouve très-adhérent, on ſe conduira alors, comme je le dirai au Chapitre de l'Arriere-faix, la méthode étant à-peu-près la même, pour faciliter l'expulſion de l'un & de l'autre.

L'on

L'on doit bien se donner de garde de faire prendre à la femme des remèdes violens ; loin de procurer la sortie du faux-germe, ils exciteroient la perte, & pourroient même causer la fièvre. On doit agir avec beaucoup de prudence, pour ne pas avancer la mort d'un enfant, que la matrice contiendroit avec le faux-germe, ce qui arrive quelquefois ; car la femme peut concevoir deux ou plusieurs enfans à la fois, & a quelque distance l'un de l'autre, selon le sentiment de ceux qui admettent la superfétation *; mais l'un de ces enfans ayant péri dans les premiers jours, comme je l'ai dit ci-dessus, la matrice s'en débarrasse, & retient le fétus jusqu'au terme ordinaire. En pareil cas, l'on doit agir avec beaucoup

* La superfétation est une conception réitérée, qui se fait lorsque la femme, qui est déjà grosse, vient à concevoir une seconde fois. Tous les auteurs ne conviennent pas de la superfétation, & ceux qui l'admettent, assurent qu'elle est très-rare.

de ménagement, n'employant aucune violence, pour débarrasser sur le champ la femme du faux-germe, à moins qu'elle ne fût en danger à raison de la grande perte de sang. On examinera les linges, pour juger si la perte est considérable. Il est essentiel de ne pas s'y méprendre, car il faut peu de sang pour gâter beaucoup de linge. On examinera soigneusement les caillots, pour découvrir si le faux-germe n'y seroit pas renfermé, on recommandera dans cette vûe de conserver tous ces caillots, comme je le dirai dans le Chapitre suivant.



CHAPITRE X.

De la Fausse couche, ou de l'Avortement.*

L'Avortement se fait, lorsque l'enfant vient avant le terme de sept mois; car sa sortie à sept mois doit être regardée, comme un Accouchement, puisque les enfans venus à ce terme, peuvent être élevés; mais avant ce tems-là on ne peut y compter, & souvent ils n'ont pas le bonheur de recevoir le Baptême. Ces couches prématurées viennent quelquefois de ce que la femme n'a pas été assez saignée, ou des efforts qu'elle a

* Quelques-uns distinguent la Fausse-couche de l'Avortement, donnant le nom de Fausses-couches à la sortie du Faux-germe, de la Mole, & autre corps étranger, & celui d'Avortement aux Accouchemens prématurés, c'est-à-dire à la sortie d'un enfant avant le terme de sept mois.

faits pour aller à la selle, où elles sont causées par quelque maladie aiguë, ou par une toux violente, la colère, la danse, les chûtes, les coups, les fardeaux trop pésants, les secousses des voitures, & par plusieurs exercices, qui quoiqu'en apparence de peu de conséquence, deviennent nuisibles à des tempérammens délicats. En effet, il est des femmes d'une compléxion si foible, qu'elles sont obligées de garder le lit pendant tout le tems de leur grossesse, pour éviter cet accident.

Lorsque la femme ressent des douleurs, & qu'elle nous appelle, il faut d'abord s'informer de ce qui a pû y donner lieu; & s'il y avoit du tems qu'elle n'eût été saignée, on la feroit saigner sur le champ, & garder le lit. Il est certain que par ces précautions, on pourroit prévenir le danger qu'elle court; mais si ses douleurs dépendoient de quelque accident particulier, quoique

ces précautions soient toujours nécessaires, pour empêcher la trop grande perte de sang, elles ne la garantiront point de l'Avortement. On connoîtra que ce malheur est inévitable, lorsque la femme perdra des caillots de sang, & que les eaux du fétus s'écouleront. Si ces eaux sont d'une couleur noirâtre, & qu'elles ayent une odeur cadavéreuse, on peut assurer que l'enfant est mort, & même depuis long-tems, & si en touchant la femme, on ne trouve pas l'orifice assez dilaté, on l'oindra avec du beurre sans sel ou de l'huile, & on abandonnera l'opération à la nature; mais si la perte devient plus considérable, il faudra de toute nécessité accoucher la femme promptement. On insinuera doucement un doigt dans l'orifice de la matrice, & on y fera entrer les autres successivement, les ayant auparavant bien graissés : si les membranes n'étoient point per-

cées, on les perceroit avec un gros grain de sel, un curedent, ou bien en les grattant avec l'ongle; quoiqu'on doive avoir les ongles toujours coupés d'assez près; mais ces membranes sont si tendres, que le moindre mouvement qu'on leur donne, est suffisant pour les rompre. On tirera l'enfant en le retournant, s'il est nécessaire, par la méthode que j'indiquerai ci-après. Il est bon d'observer que l'enfant avant six mois, a rarement besoin d'être retourné. Lorsqu'on retourne l'enfant, on doit le faire avec beaucoup de ménagement, pour ne pas rompre le cordon, qui doit servir de guide pour détacher l'arriere-faix, quoiqu'il se trouve rarement adhérent dans les pertes; mais supposé qu'il soit attaché par quelque côté, & que l'enfant soit petit, on peut, ayant la main dans la matrice, amener le tout ensemble. On conseille néanmoins de conserver le cordon, pour déta-

cher la portion du placenta qui est adhérente ; ce que l'on fera de la manière que j'indiquerai ci-après.

Si le fétus étoit sorti, & que l'arriere-faix fût resté dans la matrice, on tenteroit alors d'en procurer la sortie par l'opération de la main, qui est toujours la plus sûre. Plus le fétus est petit, plus il y a de précaution à prendre, pour délivrer la femme, la matrice ne s'ouvrant qu'à proportion du volume de l'enfant, qui dans ces premiers tems, est d'une si grande mollesse, que la dilatation de l'orifice n'est pas suffisante, pour retirer aisément l'arriere-faix resté dans la matrice.

Si après avoir fait avec beaucoup de précaution les tentatives nécessaires pour retirer l'arriere-faix, on n'a pu réussir, & si on a lieu d'appréhender qu'en les continuant on ne cause une inflammation à la matrice, ce qui exposeroit la femme à de grands dangers, il faudra se résoudre à laisser l'arriere-faix,

& l'on tâchera d'en faciliter la sortie par les remèdes ſuivans qui la procureront, ſinon en entier, du moins en ſuppuration. On fera dans la matrice des injections, qui ſeront compoſées d'une décoction de mauve, de guimauve, pariétaire & graine de lin, à laquelle on joindra un morceau de beurre frais : on pourra donner un lavement un peu fort, ſans néanmoins faire prendre aucun remède purgatif, crainte d'exciter une perte, & même la fièvre. On fera prendre à la malade une potion faite avec trois onces d'eau d'armoiſe, une demi-once d'eau de cannelle, une once de ſirop d'armoiſe, & une once d'huile d'amandes douces, le tout mêlé enſemble. On lui en donnera la moitié ſur le champ, & le reſte deux heures après, ayant attention de faire un peu tiédir cette potion. L'on exprimera le jus d'une orange dans ſon bouillon, ou bien on mêlera dans ſa tiſane, qui

ſera faite avec du chiendent, un peu de ſirop de limon ou de grenade. Ces ſirops ſont bons pour l'eſtomac, & fortifient le cœur contre les vapeurs qui ſurviennent dans ces cas.

J'ai dit au précédent Chapitre, qu'il falloit faire garder les caillots de ſang; cette précaution eſt très-néceſſaire; car ſouvent les femmes qui ſont autour de la malade, en jettant les caillots, jettent auſſi un petit fétus, ou embrion, ſans s'en appercevoir, & aſſurent qu'elles n'ont rien vû. L'on ignore ainſi le danger dans lequel la femme va ſe trouver, & faute de s'y prendre aſſez à tems, elle périt. Il eſt encore un moyen de procurer la ſortie de l'arriere-faix reſté depuis quelques jours dans la matrice; c'eſt de faire mettre les jambes de l'Accouchée dans un vaſe le plus profond que l'on pourra trouver, de le remplir d'eau aſſez chaude, & de frotter les

cuiſſes toûjours vers le bas. Si les premières frictions ne ſuffiſent pas, on laiſſera repoſer la femme, & on les recommencera. Ces frictions ſont une reſſource immanquable, & l'arriere-faix ſort peu de tems après.

Je demande en grace que l'on ne me taxe point de m'ériger en Docteur, je ne parle ici que par un pur zèle pour des malheureuſes, dénuées de tout ſecours, ſoit que l'éloignement des villages ne permette pas d'y faire venir à tems un Médecin, ou un habile Chirurgien, ſoit que la misère de ces femmes, empêche d'en faire les frais convenables. C'eſt dans ces cas preſſans que je ſouhaite que les Accoucheuſes de campagne ſoient capables de donner les ſecours néceſſaires aux femmes qui ſe trouveront en danger. Je ne ſçaurois trop les exhorter à ne point ſe confier à leurs prétendues connoiſſances, & à être dociles aux

ſages avis des perſonnes expérimentées.

CHAPITRE XI.

De la ſituation naturelle de l'Enfant dans la matrice.

LOrſque l'enfant eſt renfermé dans la matrice, le milieu de ce viſcère eſt la place la plus ordinaire qu'il y occupe, la tête en haut & ſes pieds poſant ſur l'orifice, & il ſe trouve courbé ſur la poitrine, le ſommet de ſa tête répondant au nombril de la mère: ſes mains ſont placées ſur ſes genoux, qui ſont pliés, ſes pieds étant approchés des feſſes; de manière qu'il ſe trouve tout accroupi: il reſte dans cette attitude juſqu'au ſeptième mois, auquel tems il fait la culbute, parce que la tête devenant plus lourde, ſa péſanteur l'entraîne en bas & en devant. Pour

lors le sommet de la tête vient peser sur l'orifice, le nez tourné vers le fondement de la mère, & les pieds sont en haut & touchent au fond de la matrice ; c'est cette attitude que l'on nomme situation naturelle. Lorsque l'enfant présente quelqu'autre partie que la tête, on regarde cette situation comme contre nature, & ce n'est que par le moyen de l'Art, que l'enfant peut sortir de sa prison. Cette culbute occasionne quelquefois des douleurs si vives, & qui durent assez de tems, pour faire croire à la femme qu'elle accouchera bien-tôt. En effet, nous pouvons nous y tromper nous-mêmes. La tête de l'enfant pésant sur l'orifice, il est dilaté par sa chûte précipitée, ce qui annonce la préparation au travail. C'est dans ces momens que l'expérience & la prudence de la Sage-Femme sont nécessaires pour la mère & pour l'enfant ; car si l'on excitoit les premières douleurs de

la mère, on les mettroit tous les deux en danger de perdre la vie. Cette préparation est quelquefois si considérable, que voyant les douleurs se rallentir, on seroit tenté de les réveiller par quelques remèdes; mais en évitant de tourmenter la femme, comme bien des gens le font, elle achève son tems & accouche heureusement. La première femme que je vis dans cet état, me surprit. Au huitième mois elle sentit de vives douleurs, qui s'étoient augmentées par dégrés, à ce qu'elle me dit: je trouvai l'orifice dilaté de la largeur d'un petit écu, & tout-à-fait éminci, & les eaux qui se portoient au devant de la tête à chaque douleur, me persuadérent que la femme accoucheroit bien-tôt; mais tout-à coup ces douleurs cessèrent, & après avoir attendu quelque-tems, espérant qu'elles reviendroient, je m'avisai de toucher la femme, je ne sentis plus les eaux se for-

mer comme auparavant, & elle n'eut de vives douleurs qu'à la fin du neuvième mois, auquel tems elle accoucha heureusement. La liberté que j'avois de la toucher, me fit connoître que l'orifice resta long-tems dilaté; mais les eaux ne se formoient plus, & ce ne fut qu'à la fin de son terme qu'elles reparurent. Je pourrois citer d'autres exemples; mais celui-ci suffit pour pouver qu'il ne faut rien précipiter.

Il arrive quelquefois à certaines femmes, que les eaux commencent à s'écouler tout-à-coup, & continuent pendant l'espace de huit jours avec de petites douleurs; il ne faut pas croire pour cela, qu'elles accoucheront bien-tôt; car ces eaux ne sont point celles dans lesquelles flotte l'enfant, & qui doivent précéder & accompagner même l'accouchement, elles étoient contenues dans la matrice entre sa membrane interne

& les enveloppes du fétus. On leur donne le nom de fausses eaux, pour les distinguer de celles qui sont renfermées dans les enveloppes mêmes, & que l'on nomme vraies.

CHAPITRE XII.

De la préparation à l'Accouchement naturel.

L'Accouchement est dit naturel, lorsque l'enfant vient au terme de neuf mois, que sa sortie n'est précédée d'aucun accident fâcheux, que la tête se présente la première & toute seule, & que les eaux s'écoulent quelques momens avant sa sortie. En un mot on appelle Accouchemens naturels ceux qui se passent selon les règles prescrites par la Nature à toutes les femmes & qui finissent heureusement, & on donne le

nom d'Accouchemens contre nature à ceux qui ſont accompagnés d'accidens extraordinaires, & qui ſe terminent ſouvent malheureuſement & pour la mère & pour l'enfant : il n'y en a que trop d'eſpèces de ces derniers, dont je parlerai en particulier dans la ſuite.

Quoiqu'il ne faille pas grande ſcience dans l'Accouchement naturel, pour recevoir l'enfant qui ſe préſente bien ; il y a néanmoins bien des précautions à prendre pendant le travail, pour que ces favorables diſpoſitions n'ayent pas de ſuites fâcheuſes.

On connoîtra que la femme eſt en travail d'enfant, & que ſes douleurs annoncent un prochain accouchement, ſi elles proviennent des reins, & qu'elles répondent au bas du ventre, s'il s'écoule de la partie des humidités glaireuſes, quelquefois ſanguinolentes, & ſi l'orifice de la matrice ſe trouve dilaté, & éminci. Quand l'enfant

se présente bien, la tête se fait connoître par sa dureté, & on la distingue aisément de toute autre partie par sa rondeur égale : on sent dans les douleurs que les eaux renfermées dans les membranes se portent au-devant de la tête, qu'elles s'accroissent à mesure que le travail avance, & que la poche que ces membranes forment, au lieu de s'allonger dans le vagin, présente une rondeur mollasse, où se trouvent contenues non-seulement les eaux, mais encore la tête du fétus.

Il faut prendre garde de ne point se tromper ; car souvent l'orifice forme un bourlet du côté du conduit de l'urèthre. Cette grosseur est assez considérable pour en imposer, la prenant pour les eaux ou pour quelque corps étranger, qui précède la sortie de l'enfant. J'ai vû aussi qu'elle a été prise pour la sortie du cordon ombilical. L'on doit juger des suites fâcheuses

pour la mère, si l'on tiroit à soi ce bourlet, le prenant pour les membranes qui contiennent les eaux, c'est à quoi on doit faire beaucoup d'attention en touchant la femme avec délicatesse. Cette grosseur est souvent facile à voir, lorsque l'enfant s'avance au passage en glissant doucement le doigt indice en bas sous le cercle de l'orifice, & la partie que l'enfant présente. Lorsque l'enfant se présente mal, si l'on est appellée assez-tôt pour qu'il ne se trouve point engagé dans le passage, on donnera à la femme un lavement, pour vuider l'intestin *rectum*, le passage se trouvant plus dégagé, l'enfant sortira plus aisément. S'il y a du tems que la femme ait été saignée, & qu'elle ne soit point trop foible, on lui fera tirer deux palettes de sang Cette précaution est extrêmement utile, pour lui rendre la respiration plus aisée, la matrice

plus ſouple, & plus diſpoſée à ſe dilater, & on prévient par ce moyen la perte qui pourroit ſuivre l'accouchement.

Ce que je viens de dire ſur la préparation au travail, doit engager à attendre patiemment, avant de faire pouſſer les premières douleurs, & de mettre la femme en ſituation pour accoucher.

Lorſque au contraire l'on aura lieu de croire que les douleurs ſont véritables, & qu'elles annoncent un accouchement prochain, on fera mettre la femme au lit, méthode infiniment meilleure que celle qu'on a dans les campagnes, qui eſt de faire tenir la femme ſuſpendue en l'air, préſumant qu'elle accouchera plutôt. L'on ignore le danger auquel on expoſe la femme en la mettant dans cette ſituation, qui menace d'une perte inévitable, outre qu'en la délivrant dans cette attitude, on riſqueroit d'entraîner le fond de la

matrice avec l'arrière-faix. Les vents que la femme reçoit alors sont aussi très-préjudiciables, ce qui doit engager à représenter, tant à la femme qui est prête d'accoucher, qu'à celles qui sont autour d'elle, qu'elle doit être mise au lit, principalement dans ces derniers momens. Le lit doit être suffisamment garni, surtout du côté des pieds, parce que l'Accouchement étant fait, on n'aura qu'à tirer la femme en haut, & elle se trouvera à sec.

L'on doit se donner de garde de faire user à la femme pendant son travail, d'aucune boisson capable de l'échauffer, comme de vin pur, ou autre liqueur spiritueuse, car on pourroit exciter une perte, & même la fièvre. On doit lui faire prendre simplement un peu de vin bien trempé, ou de la nourriture legère, pour ne point trop charger l'estomac. On aura attention que l'air de la chambre ne soit point

trop froid, en un mot, on tâchera de tenir la femme le plus chaudement qu'il sera possible, crainte que le froid ne rallentisse ses douleurs.

L'on doit éviter de toucher trop souvent la femme, comme bien des gens le font, croyant par là l'aider, au lieu qu'on ne fait au contraire que la fatiguer, & souvent irriter ses parties, qui se tumefient aisément. On doit craindre aussi qu'à force d'avoir le doigt dans l'orifice, on ne perce trop tôt les membranes, ce qui rendroit l'accouchement laborieux. L'on se contentera d'oindre le doigt de beurre non salé, ou d'huile, & on le promenera tout au tour de l'orifice pour faciliter sa dilatation.

Si en touchant la femme aussitôt qu'on est appellée, on a lieu de présumer que le travail sera long, on l'en avertira avec ménagement, & en lui faisant espérer que son état peut bien-tôt changer. Cette

attention à l'avertir d'abord de sa situation est très-utile ; car en lui promettant de moment en moment qu'elle sera bien-tôt délivrée, on la jette dans des impatiences qui ne font qu'augmenter son mal. On doit aussi lui demander si elle ne se trouve point gênée par quelque personne présente à l'accouchement ; car si cela étoit il faudroit engager à sortir la personne qui la gêne : la peine causée par la vûe de quelqu'un, peut lui faire retenir ses douleurs, & l'exposer à quelque danger.

Une circonstance qui n'est point à négliger ; c'est de faire garnir la tête de la femme avant qu'elle accouche ; elle peut se peigner, & si elle mettoit de la poudre, elle observeroit qu'elle n'eût point d'odeur, elle doit avoir de bons bonnets, & de grosses cornettes, & s'accommoder la tête de manière qu'elle n'y sente point de froid, &

qu'elle puisse être douze ou quinze jours sans y toucher.

CHAPITRE XIII.

De l'Accouchement naturel.

APrès avoir observé les ménagemens dont je viens de parler, on aidera la femme de la manière suivante. Si les douleurs augmentent, que le visage soit animé, le ventre baissé, le pouls élevé, l'orifice dilaté au moins de la largeur d'un écu de six livres, ses bords très-émincis, les eaux bien tombées, sur-tout dans les douleurs, la tête de l'enfant les suivant de près par les efforts que la femme ne peut s'empêcher de faire pour pousser en bas, toutes ces circonstances annoncent un accouchement prochain, surtout aux femmes qui ont eu des enfans; car le passage ayant déjà été frayé,

l'enfant trouve plus de facilité pour sa sortie. On ne doit plus quitter alors la femme, c'est aussi le moment où elle a plus besoin de secours. On la fera coucher la tête & la poitrine un peu élevées, pour faciliter la respiration, on lui haussera un peu le fondement, en mettant un petit oreiller sous les fesses, crainte que la partie se trouvant trop en dessous, la sortie de l'enfant ne devint plus difficile. On lui écartera les genoux, & on les fera tenir par quelqu'un, qui empêchera qu'elle ne les rapproche pendant la sortie de l'enfant, les jambes seront pliées, & les talons approchés des fesses. On disposera tout ce qui convient, tant pour la mère que pour l'enfant; on tiendra prêts deux liens faits de fil en trois ou quatre brins: ces liens seront nécessaires pour lier le cordon, comme je le dirai ci-après. Il ne faudra se servir pour le couper que de ciseaux mousses, ou camus,

camus, les ciseaux pointus pouvant blesser.

On doit avoir un linge ou chauffoir près de soi, pour le mettre sur la partie, afin d'empêcher l'air d'entrer dans la matrice pendant qu'on noue le cordon. En attendant le moment de délivrer la femme, on doit la consoler le plus affectueusement qu'il est possible : son état douloureux y engage; mais il faut le faire d'un air de gayeté, & qui ne lui inspire aucune crainte de danger. Il faut éviter tous les chuchotemens à l'oreille, qui ne pourroient que l'inquieter, & lui faire craindre des suites fâcheuses. On doit lui parler de Dieu, & l'engager à le remercier de l'avoir mise hors de péril. Il faut éviter de lui faire faire des actes qui ne pourroient que la contrister. Si elle a recours à des reliques, il faut lui représenter qu'elles seront tout aussi efficaces, étant mises sur le lit voisin, que si on les posoit sur

elle même, ce qui pourroit la gêner.

On évitera de comprimer le ventre de la femme, espérant par ce moyen d'accélérer la sortie de l'enfant. Cette pratique est très-mauvaise : on se donnera bien de garde aussi de mettre dans la partie de la femme un doigt de chaque main en forme de crochet, comme bien des femmes le font. Ce tiraillement n'est d'aucune utilité pour faire avancer la tête de l'enfant. On se contentera de dilater l'orifice de la matrice, encore doit-on le faire bien doucement. On ne doit point espérer, qu'avec un doigt on puisse faire avancer la tête, on risqueroit, à force de la tirer, de la blesser, & d'y faire des égratignures, ce qui n'arrive que trop souvent. En touchant la femme, on doit toujours avoir égard au col de la vessie, crainte qu'il ne soit trop fatigué; car faute de ménagement, on pourroit y occa-

ſionner une inflammation, qui ſeroit dangereuſe. On ne doit point inſinuer le doigt dans le fondement, pour faire avancer la tête de l'enfant, cette pratique ne peut être que préjudicable ; l'irritation de cette partie eſt capable d'y faire naître quelque ulcération, qui ſeroit de difficile guériſon, & pourroit cauſer la deſtruction de la cloiſon qui ſépare les deux ouvertures, ce qui rendroit la femme fort dégoûtante. On ſe contentera d'oindre avec du beurre ces parties, ſi elles n'étoient point aſſez humectées, ſoit par les glaires, ſoit par l'écoulement des eaux, & ſi elles ſe trouvoient à ſec depuis longtems, l'on auroit ſoin de les humecter ſouvent, pour les rendre plus diſpoſées à prêter.

Les eaux étant retenues dans les membranes, & la poche qu'elles forment, s'avançant toûjours au point de ſortir de la partie, la tête de l'enfant ſuivra de près, la

matrice se trouvant assez dilatée pour ne plus la retenir, comme elle faisoit dans le commencement, l'orifice ceignant alors la tête comme une espèce de couronne, c'est pour lors qu'on dit que l'enfant est au couronnement. Après avoir laissé passer quelques douleurs, on se déterminera à percer les membranes, ce qui doit se faire dans le moment de l'effort, ou de la douleur, & l'enfant sort souvent en même-tems, rien ne s'opposant à sa sortie. L'on se servira pour les percer du bout du doigt, d'un gros grain de sel, ou de la pointe d'un curedent, évitant d'employer la pointe des ciseaux, ou autre instrument trop aigu, capable de blesser l'enfant.

On ne doit point mettre la femme à découvert, comme plusieurs le font, si l'on ne rougit point de l'indécence qu'il y a de la laisser ainsi toute nuë, exposée à la vûe des spectatrices, on doit au moins

la cacher avec ſoin, pour garantir ſes parties de l'impreſſion du froid, qui pourroit lui être préjudiciable; d'ailleurs la vûë en ces cas là nous eſt inutile, puiſque ce ſont nos mains qui doivent ſentir, & nous faire diſtinguer ce qui ſe paſſe. On devroit dès le commencement que l'on pratique l'Art des Accouchemens, ſe faire un exercice d'apprendre, les yeux fermés, & de reconnoître tout par le tact.

Lorſque l'enfant paroîtra diſpoſé à ſortir, on tiendra une main de chaque côté de la partie, pour que les pouces en les applatiſſant l'écartent à meſure que l'enfant s'avancera, & l'on repouſſera les grandes lèvres pendant ſa ſortie. La tête étant ſortie, il faut le retenir tout de ſuite, en gliſſant les doigts ſous la mâchoire, ſans prendre la tête par les oreilles, crainte de les arracher, ce qui eſt arrivé plus d'une fois. En tenant ainſi la tête, on ne doit point tirer l'en-

ſant avec trop de violence, par le danger auquel on l'expoſeroit, ſi le cordon ſe trouvoit autour du col, ou de quelqu'autre partie, comme je le ferai obſerver.

Il arrive quelquefois, comme le dit M. Dionis, que l'enfant parvenu au couronnement, y reſte pendant quelque tems par la réſiſtance que cette couronne, c'eſt-à-dire, l'orifice fait à s'ouvrir ſuffiſamment pour ſa ſortie, & que la tête de l'enfant, dont les ſutures ne ſont pas encore formées, s'allonge en pointe dans le vuide de la couronne, mais qu'enfin par les efforts réïtérés de l'enfant, qui ſont alors plus violens, parce qu'il a la liberté de s'étendre davantage, efforts d'ailleurs ſecondés de l'action de la matrice, de celle des muſcles du bas-ventre, & du diaphragme; il force cette barrière, & entre dans le vagin, c'eſt alors que l'on dit que l'enfant eſt au paſſage. Surquoi il eſt

à remarquer que la ſortie de l'enfant dépend bien moins de ſes efforts particuliers que de l'action de ces trois organes.

Quoique le plus fort ſoit fait, l'enfant n'eſt pas hors d'affaire, il trouve ſouvent de la réſiſtance à l'entrée de ce conduit ; les nymphes & les grandes lèvres ne prêtant point aſſez pour permettre ſa ſortie. La tête de l'enfant, ſe préſente, on la voit, & elle ne peut ſe débarraſſer ſans le ſecours d'une habile Sage-femme, ou d'un Accoucheur qui avec ſes deux mains, qu'il gliſſe entre la tête & les grandes lèvres, les oblige de s'écarter pour la laiſſer avancer : alors coulant ſes doigts juſques ſous les mâchoires de l'enfant, il le tire dehors ; mais il ne ſuffit pas que la tête ſoit ſortie, il eſt néceſſaire que les épaules ſuivent. Il ne faut pas tirer la tête avec trop de violence, on doit la tirer un peu à droite pour dégager une épaule, & enſuite à

gauche pour faire venir l'autre, & si l'on ne peut réussir par ce moyen, il faut couler deux doigts le long du col, jusqu'à une des aisselles, pour débarrasser une épaule, & en faire autant de l'autre côté pour débarrasser l'autre; de cette manière les épaules étant passées, le reste du corps suit sans peine.

En parlant de la matrice, j'ai dit que la vessie, dont la figure approche de celle d'une bouteille renversée, étoit située à sa partie antérieure, immédiatement derrière les os pubis. L'on ne doit donc point s'étonner, si l'on voit quelque fois des femmes enceintes ne pouvoir retenir leur urine, & d'autres qui ont une indisposition contraire, ne rendant leur urine que difficilement; il arrive même quelquefois que l'on est obligé de sonder ces dernières, c'est-à-dire d'introduire dans le méat urinaire, ou l'orifice du conduit de l'urine,

une

une sonde creuse nommée *Algalie*, qui pénétrant jusque dans la vessie, facilite la sortie des urines. L'on sent bien que la première de ces indispositions, nommée *incontinence d'urine*, dépend de la compression que le fond de la vessie reçoit de la part de la matrice, dont le volume se trouve alors considérablement augmenté; & que la seconde, appellée *Rétention d'urine*, a pour cause la compression de son col, produite aussi par l'augmentation du volume de la matrice.

L'on doit attribuer de même à la compression que reçoivent les veines iliaques de la part de la matrice, les gonflemens œdémateux, & les varices, qui surviennent le plus souvent vers la fin de la grossesse, tant aux cuisses, qu'aux parties extérieures de la génération, & les hémorrhoïdes qui incommodent la plupart des femmes enceintes.

CHAPITRE XIV.

De la ligature du cordon.

J'Ai dit au Chapitre précédent qu'il ne falloit point tirer l'enfant avec trop de violence ; cette précaution est si nécessaire, que s'il arrivoit que le cordon formât un ou deux tours au col, ou à quelqu'autre partie, l'on pourroit en tirant ainsi l'enfant, détacher tout-à-coup l'arrière-faix, & exciter une perte de sang considérable. On pourroit encore causer un renversement de la matrice, en entraînant son fond vers l'orifice, si l'arrière-faix y étoit très-adhérant ; on risqueroit enfin de rompre le cordon près du placenta, ce qui rendroit l'opération plus difficile, étant obligée alors de porter la main dans la matrice pour en faire la séparation ; souvent mê-

me les gros cordons se cassent plus aisément que ceux qui sont déliés.

L'enfant étant sorti, on l'approchera de la partie de la mère, prenant garde que le nez ne soit en dessous, crainte qu'il ne soit suffoqué, ou qu'il n'avale ce que la femme perd dans ces momens: on le retirera ensuite & on le mettra sur le dos, ou encore mieux sur le côté. Lorsque par ses cris il aura donné des marques de vie, on lui noüera le cordon, en tournant deux ou trois fois le fil que l'on serrera assez, pour prévenir l'hémorrhagie qui pourroit arriver, si l'on n'avoit cette précaution; & qui seroit capable de causer la mort de l'enfant, ce que l'on a vû arriver; on évitera aussi de le lier trop serré, crainte de le couper, ou d'occasionner des douleurs très-vives qui sont quelquefois suivies de convulsions; ce que Viardel dit avoir vû.

La ligature du cordon étant faite, pour s'assurer si on l'a assez serrée, il n'y a, après l'avoir coupé, qu'à en essuyer le bout avec un linge, & examiner s'il n'en sort rien; s'il suinte quelque chose, c'est une marque qu'elle n'est point assez serrée, & il faut nécessairement la serrer davantage; & l'on doit regarder comme une preuve que le cordon est suffisamment serré, lorsque rien ne sort.

La distance de la ligature au nombril doit être de deux travers de doigt au plus, on fera une seconde ligature, à trois travers de doigt de la première, & on coupera le cordon entre les deux. Quelques-uns conseillent, avant que de couper le cordon de faire une troisième ligature immédiatement au-dessus de la première, pour prévenir l'hémorrhagie, qui ne manqueroit pas d'arriver, si cette première ligature venoit à se lâcher.

J'ai dit qu'il falloit couper le cordon entre les deux ligatures, pour faire sentir la nécessité de lier la portion du cordon qui répond au placenta encore attaché à la matrice; car la sortie du sang qui s'écoule par la veine ombilicale, mettroit la mère en grand danger, si elle ne lui causoit la mort. On lit dans un Ouvrage de M. Méry, Premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, une Lettre qui lui fut communiquée par M. Aubert, Chirurgien de la même Ville, qui prouve la nécessité de cette ligature. Ce Chirurgien fut appellé au secours d'une personne qui avoit caché sa grossesse à sa famille. Le terme venu qu'elle devoit accoucher, elle fut surprise la nuit, & entra en travail sans autre secours que celui de son frere, qui accourut aux cris que les douleurs lui faisoient pousser. Étonné de voir un enfant, qui parut dans le moment, il prit, tout em-

barrassé qu'il étoit, un fil dont il lia le cordon proche l'ombilic, le coupa au-dessus de la ligature, & se retira ensuite, ne sçachant pas qu'il y eût autre chose à faire. Peu de tems après cette infortunée fille se sentant affoiblir considérablement, s'écria qu'elle se mouroit, ce qui obligea le frere d'apeller M. Aubert, qui trouva l'Accouchée baignée dans son sang. En l'examinant, il sentit le placenta attaché au fond de la matrice, le cordon pendant hors de la vulve sans ligature, par lequel il s'étoit déjà écoulé deux à trois pintes de sang. Ce Chirurgien ayant noué le cordon, la perte cessa dans le moment; & l'Accouchée étant délivrée, se trouva hors de danger.

Ces ligatures étant faites, on remettra l'enfant entre les mains d'une personne entendue, qui l'enveloppera d'un linge chaud, & l'emmaillotera.

Si avant de faire la première ligature, l'enfant donnoit des marques de foiblesse, on s'attacheroit alors à le fortifier, en mettant tout-au-tour du cordon, & même sur la tête, la poitrine & le ventre, des linges trempés dans du vin chaud ou de l'eau-de-vie; on lui souffleroit même quelques gouttes de ces liqueurs dans la bouche, & dans le nez.

On conseille aussi de faire écraser de l'oignon près des narines de l'enfant, pour lui en faire recevoir l'odeur. Lorsque par ces différens moyens ses forces commenceront à revenir, ce dont on s'appercevra par les battemens des artères ombilicales, qui se feront sentir tout le long du cordon, ou par de petits soupirs entre-mêlés de sanglots, & enfin par ses cris, on se disposera à faire la première ligature, & ensuite la seconde, pour couper le cordon entre les deux, comme je l'ai dit.

M. de la Motte, dans son *Traité sur les Accouchemens*, rapporte trois Observations, pour montrer ce qu'il y a à craindre de la ligature trop serrée du cordon, comment on doit y remédier, & ce qu'il faut faire à celui qui a été arraché.

Il dit que l'enfant d'un de ses amis, ayant eu le cordon lié trop près du ventre, avec un fil très-délié, & trop serré, ce qui joint à la délicatesse du cordon, qui étoit très-menu, lui donna lieu de se rompre tout près du ventre dès le lendemain de la ligature. Le sang qui s'écoula par la playe, quoiqu'en petite quantité, mit l'allarme dans la maison. Les Chirurgiens qui furent appellés, craignant les suites de cette hémorrhagie, jugèrent qu'il falloit pincer avec un instrument en forme de bec de corbin, un peu de la peau voisine, & tâcher de saisir l'extrémité des vaisseaux rompus,

perſuadés qu'en ſerrant tout ce qui auroit été pincé avec un fil ciré ils viendroient à bout d'arrêter l'hémorrhagie. Ces Chirurgiens ne furent point trompés dans leur attente, l'hémorrhagie ceſſa; mais les effets de cette ligature trop ſerrée, devinrent funeſtes à l'enfant, qui mourut par les grandes douleurs qu'elle lui cauſa, & par l'inflammation des parties voiſines, qui s'étendit même juſque dans le ventre, qui lui ſuccéda. M. de la Motte blâme ces Chirurgiens d'avoir employé d'abord un moyen ſi violent, eu égard à la délicateſſe de l'enfant, & au peu de ſang qui couloit par la playe; car c'étoit plutôt un ſuintement, qu'une hémorrhagie d'aucune conſéquence, & ce ſuintement eût été arrêté par l'application de quelque remède ſimple, ſans en venir à l'extrême qu'ils ont employé, comme il eſt prouvé par l'Obſervation ſuivante.

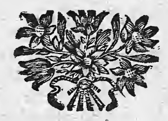
M. de la Motte fut appellé au secours d'une femme en travail à deux heures après minuit, quelque diligence qu'il pût faire, il n'arriva qu'après la sortie de l'enfant, qui étoit tombé sur le plancher, la femme ayant été surprise de la dernière douleur, étant debout, dont l'arrière-faix étoit resté dans la matrice, & le cordon de l'ombilic rompu, ou plutôt arraché jusque dans le ventre de l'enfant ; de manière qu'il n'étoit pas resté la moindre extrémité d'aucun des vaisseaux qui le composoient, pas même aucun vestige, & d'où il ne sortoit aucune goutte de sang ; le lieu étant comme une excoriation un peu profonde qui se seroit faite ; ce qui détermina M. de la Motte, à donner d'abord ses soins à la mère, qu'il fit coucher dans son lit, après quoi il détacha l'arrière-faix, qui étoit fort adhérant à la matrice, & le tira au dehors, le cordon qui étoit très-foible & très-

petit ne lui ayant été d'aucun ſecours. Il appliqua enſuite ſur la playe du nombril un petit tampon de charpie ſéche, qui rempliſſoit le lieu d'où le cordon avoit été arraché, & le ſoutint par une emplâtre de poix noire, une petite compreſſe, & un bandage contentif fait d'un linge plié en trois ou quatre doubles. L'emplâtre ſe détacha quelques jours après d'elle-même, & la playe du cordon ſe trouva cicatriſée.

La crainte que l'hémorrhagie ne ſurvint, après que l'enfant ſeroit revenu de ſa ſyncope, obligea M. de la Motte de ſoutenir le petit appareil par un bandage.

La troiſième Obſervation concerne une petite fille de trois jours, à laquelle le cordon de l'ombilic venoit de ſe détacher, & dont il avoit ſuinté aſſez de ſang pour imbiber une petite compreſſe pliée en quatre, ce qui cauſa, dit M. de la Motte, une allarme d'au-

tant plus grande, que l'âge de la mère ne laissoit guere espérer d'autres enfans; mais il rétablit bientôt le calme, en promettant une prompte guérison, qui fut suivie de son effet. Il appliqua sur la playe un plumaceau de charpie séche qu'il couvrit d'une emplâtre de diapalme, & soutint le tout par un petit bandage, jusqu'à ce que l'endroit d'où le cordon s'étoit détaché trop-tôt, fut cicatrisé, ce qui arriva sept à huit jours après.



CHAPITRE XV.

De la manière de délivrer la femme.

LOrſqu'ayant fait mettre l'enfant dans un linge chaud, & que l'on s'eſt aſſurée en paſſant la main ſur le ventre de la mère, qu'il n'y en a pas un ſecond ou un troiſième, on ſe déterminera à délivrer la femme. On prendra le cordon, après l'avoir enveloppé d'un linge ſec, pour qu'il ne gliſſe pas, ſi l'on n'aime mieux en faire pluſieurs tours à ſa main gauche, tandis que de la droite on le ſuivra en allongeant le doigt indice deſſus, juſqu'à l'entrée de la partie de la femme; on le balancera à droite & à gauche, en le tirant tout doucement à ſoi, pour qu'il ſe détache peu-à-peu. On recommandera à la femme de pouſſer

doucement en bas, on la fera souffler dans sa main, & on lui frottera légérement le ventre à la région de la matrice; si l'arrière-faix n'est pas trop adhérant, il se détachera comme de lui-même, par ces différens moyens.

Si le placenta ne se détachoit point alors, l'on s'y prendroit de la manière que je le dirai dans le Chapitre trente-quatrième, où je ferai mention de l'arrière-faix adhérant à la matrice.

L'on observera de ne point mettre la femme debout, ni de la faire promener, comme il est d'usage dans les campagnes. On ne lui donnera pas non plus à boire de l'eau froide en quantité, espérant par ce moyen de faciliter le détachement du placenta, ce qui est une pratique très-dangereuse pour la femme.

Après avoir examiné si l'arrière-faix est entier, on allongera les

jambes de la femme, & on les rapprochera. On la garantira du froid en la couvrant plus ou moins ſuivant la ſaiſon; on la mettra dans cette attitude pour la laiſſer repoſer quelque temps, & l'on donnera tous ſes ſoins à l'enfant.

CHAPITRE XVI.

De la manière d'emmailloter l'Enfant.

ON doit, de toute néceſſité, laver la tête de l'enfant avec du vin chaud, & un peu de beurre frais, pour ôter l'ordure qui s'y rencontre aſſez ſouvent, & ne point le préſenter pour recevoir le Baptême dans un état dégoûtant. Si la maiſon étoit dénuée de tout, on le laveroit ſeulement avec de l'eau chaude. Pour le coëffer, on lui mettra une petite compreſſe de linge ou d'étoffe attachée à ſon

béguin, afin de couvrir la fontaine. Cette précaution empêche que l'enfant ne s'enrhume. L'on nettoyera aussi le reste du corps de la crasse qui le couvre, avec du vin chaud & du beurre au moyen d'une petite éponge fine ou d'un linge. On enveloppera le cordon avec un morceau de linge blanc & usé, sur lequel on aura mis un peu de beurre sans sel, d'huile ou de suif; ensuite on prendra un autre morceau de linge double de quatre travers de doigt de largeur, pour lui faire une bande, qui étant passée sous les reins, reviendra assujettir par devant la petite compresse qui renferme le cordon, un point d'aiguille en fait la façon, & est préférable aux épingles. Cette bande est indispensable; on doit la serrer légérement; elle sert à contenir le nombril, qui pourroit sortir par les cris de l'enfant, & lui causer une hernie, incommodité que je vois tous les jours

arriver pour n'avoir pas eu cette attention.

La manière de mettre l'enfant dans ses langes, est meilleure dans ce pays qu'ailleurs; la bande qu'on ne doit point trop serrer, finit aux genoux, les jambes & les pieds sont toujours à l'aise dans les bouts des langes, qui ne sont arrêtés qu'avec une épingle. Cette méthode est si bonne, qu'il est rare de voir ici des enfans qui soient bancroches.

On ne doit faire téter l'enfant qu'au bout de vingt-quatre heures: cet intervalle lui sert à dégorger ses phlegmes, & pendant ce tems-là, on lui donnera un peu de vin chaud avec du sucre, ou du sirop de chicorée composé de rhubarbe. On peut encore donner aux enfans l'eau de miel, qui leur est très-bonne, & est préférable au vin. On en trouve aisément dans les campagnes. On prendra une cuillerée de miel, que l'on fera bouil-

lir dans deux verrées d'eau, parce qu'il faut que cette liqueur soit très-claire; on l'écumera, & on la passera à travers un linge. Cette eau les purge très-doucement & sans colique. Si le sirop & l'eau de miel n'avoient point opéré, l'on examineroit si l'anus est libre, & s'il étoit fermé par une membrane, ou autrement, on appelleroit un Chirurgien pour y remédier.

On recommandera enfin que l'enfant soit toujours couché sur le côté, pour qu'il puisse rendre plus aisément les phlegmes qu'il doit rejetter; car souvent il en est suffoqué, pour n'avoir pas eu cette précaution.



CHAPITRE XVII.

De la manière d'accommoder l'Accouchée, & du régime qu'elle doit observer.

LE temps qu'on a employé pour accommoder l'enfant, est suffisant pour que la mère se soit reposée. L'ayant placée sur le pied du lit, comme je l'ai dit, on peut en la tirant en haut la coucher, sans lui faire faire aucun mouvement, & par conséquent sans la fatiguer. On évitera par ce moyen de la mettre debout. On prendra une serviette pliée en trois, ou quelque linge qui puisse faire l'effet d'une bande : on la passera sous les reins, & on l'arrêtera en devant avec des épingles. Cette bande, ou serviette, ne doit pas être mise indifféremment ; comme l'on doit commencer à la

ſerrer au-deſſus des os pubis, avant de mettre la première épingle que l'on ſerrera plus que les autres, il faut avec la main, remonter tout doucement la matrice, pour qu'elle ne ſoit pas comprimée.

On ne doit point ſerrer cette bande, ou cette ſerviette, les premiers jours; ce que l'on obſerve quelque fois ſi peu, que l'on croit faire beaucoup de bien à l'Accouchée, en la ſerrant extraordinairement, ce qu'il eſt très-important d'éviter; car en la ſerrant ainſi, on pourroit exciter non-ſeulement de vives douleurs, mais même une inflammation au bas-ventre. Les premiers jours étant paſſés, on aura ſoin de reſſerrer un peu la bande chaque jour.

On couvrira le ſein de l'Accouchée avec une ſerviette fine, & un peu uſée, que l'on aura fait chauffer auparavant; l'on aura ſoin que la tête ſoit plus couverte qu'à l'ordinaire. Je n'entre point dans

le détail de tous les linges nécessaires dans les couches. Comme on ne les trouve que chez les personnes aisées, & que les Gardes en sçavent l'usage, je me dispenserai d'en parler.

A l'égard du régime que doit observer la nouvelle Accouchée, il est presque impossible d'en prescrire un à ces pauvres malheureuses. Peu s'en fallut que je ne causasse la mort à une que j'avois accouchée; croyant que pour rétablir ses forces le bon bouillon seroit ce que je pourrois lui faire prendre de meilleur; mais je la jettai dans un très-mauvais état par ce changement de nourriture; il lui survint un dévoyement, qui l'auroit réduite à la mort, si je ne lui avois donné un remède, qui fut cependant moins efficace que sa nourriture ordinaire, à laquelle je fus obligé de la remettre. D'ailleurs presque toutes les femmes de campagne nourrissent

leurs enfans. Cette évacuation de leur lait les garantit des suites fâcheuses des couches, pourvû qu'elles ayent été ménagées dans leur accouchement. On doit prendre garde si elles perdent assez, si elles urinent souvent & sans douleur, si le ventre n'est point tendu, si elles vont facilement à la selle ; & si elles étoient quelques jours sans y aller, on leur feroit prendre un lavement fait d'une décoction d'herbes émollientes, ou seulement avec de l'eau, où l'on joindroit un peu de beurre, ou de la graisse du pot.

Quoique ce Livre ne soit destiné que pour les Accoucheuses de campagne, cependant comme elles peuvent être appellées auprès de quelques Dames d'une compléxion délicate, & qui ne sont point accoutumées à nourrir leurs enfans, j'entrerai dans un détail plus circonstancié sur les

ſoins que l'on doit ſe donner auprès d'une Accouchée.

Les femmes délicates ſe conduiſent d'une manière différente, que les femmes de la campagne. Lorſqu'elles ſont dans leur lit, on doit leur donner un bouillon, & ſuppoſé que la Garde ne ſoit pas bien entendue, on lui recommandera d'en donner un de trois en trois heures; ce ne ſera cependant qu'après avoir ſçu de l'Accouchée, ſi elle eſt d'un grand appétit : en ce cas les ſimples bouillons ne ſuffiroient pas, on y joindroit quelques petites ſoupes de pain blanc, coupées très-minces, & en petite quantité, qu'on laiſſeroit ſimplement tremper dans le bouillon ſans les faire mitonner, ce qui les rendroit de difficile digeſtion. L'on aura ſoin que dans le bouillon il n'entre point de veau, étant contraire à certains tempérammens, & pouvant exciter le dévoyement.

On donnera pour boiſſon ordinaire la tiſanne de chiendent, que l'on fortifiera avec un peu de bon vin, ſuppoſé que la femme ſoit accoutumée à en boire, mais ſi elle n'en buvoit pas, au lieu de vin, on y ajoûteroit un peu de ſirop de capillaire, obſervant toujours que la boiſſon ſoit donnée tiéde.

L'on ne doit point exciter la ſueur par un air trop chaud dans la chambre, ou par trop de couvertures. La précaution que l'on aura de faire obſerver à l'Accouchée beaucoup de ménagement dans ſes alimens, eſt très-ſalutaire ; la fièvre de lait n'en ſera pas ſi violente & durera moins. Lorſque la fièvre eſt ceſſée, on peut laiſſer à la femme la liberté de manger, mais avec modération pendant quelques jours c'eſt-à-dire, que le cinquième ou le ſixième jour, elle peut manger un peu de volaille le matin, & elle doit s'en abſtenir le ſoir, juſqu'à

ce qu'elle commence à se lever, & à faire un peu d'exercice.

Il est essentiel de s'instruire si les lochies, ou vuidanges, coulent suffisamment, on doit demander à la Garde à voir les chauffoirs, ce que l'on ne peut chez la plupart des femmes de la campagne, qui n'en font point d'usage. On observera si la perte est considérable, afin de ne rien laisser à appréhender pour les suites, soit qu'elle fût trop grande, ou que la femme ne perdît point assez. Le premier jour le sang doit être d'un beau rouge, & couler assez abondamment; le second jour il doit fluer avec moins d'abondance & le troisième il perd de sa couleur, se trouvant plus pâle. Il arrive même quelquefois que l'Accouchée ne perd presque pas, parce que le lait montant au sein suspend la perte; ce dont il ne faut pas s'inquiéter, pourvu que cette suppression ne soit accompagnée d'aucun

accident fâcheux, comme de la difficulté de respirer, de la fièvre & de la tension du ventre; car alors il faudroit demander du conseil, y ayant à craindre pour la malade; cependant en y remédiant de bonne heure, on préviendra les accidens que le lait peut occasionner, & pour cela on fera user les premiers jours d'une infusion d'armoise, si les vuidanges ou lochies ne couloient pas suffisamment; & pour empêcher que le lait ne se porte au sein avec trop de violence, & n'y séjourne trop long-tems, on lui donnera un bouillon de cerfeuil, dans lequel on fera dissoudre un gros d'*Arcanum duplicatum*, ou de sel de Glauber. Ces sels sont très-bons pour empêcher que le lait ne se grumele dans le sein, que l'on aura soin de tenir couvert & chaudement, ou ne s'épanche sur quelque partie du corps. On mettra sur le sein de l'onguent *po-*

paleam, ou de l'huile d'olive avec de l'étoupe de lin; le miel eſt encore fort bon. On préférera ces remèdes à tous les autres, parce qu'ils ſont très-doux.

CHAPITRE XVIII.

Des tranchées qui arrivent aux Accouchées, des hémorroïdes, & de la néceſſité de baſſiner la partie.

ON employe divers remèdes pour ſoulager la femme dans les violentes douleurs de colique, qu'elle reſſent les premiers jours de ſa couche. Je puis dire avoir mis en uſage tous ceux qu'on m'a aſſuré être bons, ſans en avoir trouvé aucun d'efficace; le ſeul que je conſeillerois, c'eſt l'uſage des lavemens faits avec la décoction des herbes émollientes, &

d'appliquer ces herbes ſur le ventre : on aura ſoin d'en entretenir la chaleur au moyen des linges qu'on fera chauffer de tems en tems. Voilà ce que j'ai trouvé de meilleur pour calmer ces douleurs. On a coutume de faire avaler de l'huile d'amandes douces, & même en quantité ; ſi néanmoins elle provoquoit le vomiſſement, l'on en donneroit peu ; car les vomiſſemens ſeroient plus dangereux que les tranchées, dont on n'a point à craindre les ſuites, lorſqu'elles ne ſont que momentanées, & que la femme ſent qu'elle perd à chaque douleur.

Il eſt des femmes qui après être accouchées, ſouffrent des douleurs d'hémorroïdes, on leur fera prendre une tiſanne faite avec la graine de lin ; on appliquera ſur la partie un linge couvert d'onguent *populeum*. Il y a quantité de remèdes dont je ne parlerai point,

chaque perſonne ayant le ſien pour ces ſortes de maladies.

Je ſçai qu'il eſt difficile d'engager les femmes de la campagne, & même quelques-unes des villes, à ſe baſſiner dans leurs couches; il faut pourtant les y déterminer en leur remontrant la néceſſité de le faire. On peut leur en parler ſans bleſſer la modeſtie; elles ſouffrent ſouvent ſans oſer ſe plaindre, ſurtout aux premiers accouchemens, où la partie eſt preſque toujours un peu déchirée, ce qui forme une petite playe, qui peut s'augmenter par l'âcreté du ſang & des lochies. On leur fera faire d'abord des lotions avec du lait & du cerfeuil, ou de l'eau de guimauve. S'il ſurvient des demangeaiſons, on fera ces lotions avec un mêlange d'eau & de vinaigre, & enſuite avec du vin ſuffiſamment chaud.

CHAPITRE XIX.

Du dévoyement qui survient à la Femme les premiers jours des couches.

LE dévoyement dans les premiers jours des couches devient quelquefois dangereux, si on le néglige, ou qu'on l'arrête tout-à-coup; c'est à quoi il faut bien prendre garde. L'on ne doit point employer indifféremment tous les remèdes enseignés par des bonnes femmes, ou par des Gardes mal instruites. Le dévoyement est souvent occasionné pour avoir fait prendre trop d'aliment à la femme durant son travail, ou pour lui avoir donné des remèdes trop violens dans la vûe d'exciter ses douleurs, ou enfin parce que l'on ne s'est point informée, avant que la femme accouchât, s'il y avoit

du tems qu'elle eût été à la selle. Les excrémens retenus trop longtems occasionnent très-souvent le dévoyement. On fera prendre à la femme des lavemens composés de lait, auquel on joindra le jaune d'un œuf frais & un peu de sucre. Ces remèdes sont très-adoucissans. Après avoir usé quelques jours de ces lavemens, l'on pourra en faire avec la décoction de la plante appellée *queue de cheval*, ou *prêle*, ou avec celle de l'écorce de grenade, en délayant dans chaque lavement un jaune d'œuf. On en donnera deux petits par jour, & l'on aura soin de faire prendre de bon bouillon à l'Accouchée, pour qu'elle ne soit point trop affoiblie; mais si la fièvre survient, & que les évacuations commencent à se supprimer, l'on ne sçauroit trop-tôt appeller un Médecin, ou un habile Chirurgien.

CHAPITRE XX.

De l'Accouchement laborieux à cause du passage trop étroit.

LOrsque l'enfant a la tête trop grosse à proportion de la largeur du petit bassin, l'accouchement devient laborieux pour la mère & pour l'enfant ; soit que cette largeur soit diminuée par l'approche des os *ischion*, soit par celle de l'os *sacrum*, vers les os *pubis*, laquelle s'est trouvée quelquefois si considérable, qu'au lieu de laisser entr'eux un espace d'environ quatre pouces & quelques lignes, qui est le plus ordinaire, la distance de l'un à l'autre, n'a été qu'environ de deux pouces & quelques lignes. Un pareil cas arriva à Paris, il y a quelques années, à la nommée Duverger : il

en eſt fait mention dans un Livre d'Anatomie, compoſé par un Chirurgien de cette ville. On y dit que cette femme devenue enceinte, fit venir ſur la fin de ſon terme M. Soumain, célèbre Accoucheur, qui ayant reconnu en la touchant la conformation extraordinaire du baſſin, appella pluſieurs de ſes Confrères des plus renommés, qui ayant auſſi reconnu cette diſpoſition contre nature, jugèrent qu'il n'étoit pas poſſible d'accoucher la femme par la voye ordinaire, & convinrent de la néceſſité de l'opération céſarienne, c'eſt-à-dire, de faire une inciſion, tant aux parties contenantes du ventre, qu'à la matrice, & d'ouvrir la poche ou ſac, formé par les membranes *Chorion* & *Amnios*, pour en retirer le fétus. L'enfant qui vint au monde par cette opération avoit le volume d'un enfant à terme : il vécut pluſieurs jours,

& la mère jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Mais si l'accouchement n'étoit laborieux que par la disposition particulière du coccyx qui se porteroit trop en devant, & que ce fût dans une femme d'un certain âge, qui accouchât pour la première fois ; les cartilages & les ligamens qui permettent à cet os de se porter en arrière, lorsqu'il est comprimé par la tête de l'enfant, ne prêtant alors que difficilement : aussi remarque-t-on que ces femmes souffrent plus longtems que les jeunes ; pour faciliter leur accouchement, on insinuera la main toute entière dans la partie, on la passera sous la tête de l'enfant, en apuyant un peu sur le coccyx pour le forcer à se porter en arrière, à mesure que l'enfant s'avancera ; ce qui facilitera beaucoup sa sortie.

Lorsque l'enfant reste trop long-

tems au passage, on doit lui assurer la vie spirituelle par le Baptême, ce qui se fait toujours sous condition, en lui versant de l'eau sur la tête, ou en lui faisant parvenir par une canule de seringue, & prononçant ces paroles : *Enfant, si tu es vivant, je te baptise au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit*, & lorsqu'il sera porté à l'Eglise, on avertira le Prêtre que l'enfant a été ondoyé.

Dans tous les accouchemens contre nature, aussi-tôt que l'on peut faire avancer un pied dans le passage, on doit donner à l'enfant le Baptême, avant que d'aller chercher l'autre pied ; le tems que l'on mettroit, pour le faire venir, pourroit priver l'enfant du bonheur éternel. C'est un des grands reproches que l'on puisse se faire, si l'on y manquoit. La même chose doit être observée, lorsqu'au lieu d'un pied, ou de la tête, l'enfant présente quelqu'autre partie.

CHAPITRE XXI.

De l'Accouchement où l'Enfant est arrêté au passage par des épaules trop larges.

IL arrive quelquefois que les épaules de l'enfant sont trop larges à proportion du volume de la tête. On ne s'attend point à trouver d'obstacle à sa sortie, lorsque la tête est hors de la partie ; le secours d'une main habile est néanmoins très-nécessaire pour conserver la vie à l'enfant ; car souvent il meurt par la faute de celle qui pratique cet Art, ce que j'ai vû arriver plus d'une fois. On se donnera bien de garde de tirer de toutes ses forces, l'enfant étant foible, la tête pourroit se séparer. Lorsque la tête sera sortie, si le tronc ne suit pas, on cédera dans l'instant, & on passera la main

gauche ſous le menton, pour ſoutenir la tête, afin d'empêcher que le nez ne ſoit porté vers le fondement de la mère, & que par cette attitude l'enfant ne ſoit ſuffoqué. En lui tenant la tête en droite ligne, on inſinuera le doigt indice de la main droite ſur la poitrine pour le gliſſer ſous l'aiſſelle, on recourbera ce doigt en forme de crochet, on dégagera l'épaule, que l'on fera ſortir de la partie, & par l'effort que la femme ſera obligée de faire, on aura l'enfant en vie, ſans lui avoir fait aucun mal; mais ſuppoſé qu'il ne cédât point à cette façon de s'y prendre à raiſon de la largeur extraordinaire des épaules, on fera ſoutenir la tête par quelqu'unes des aſſiſtantes, ou par la Garde, précaution abſolument néceſſaire, & on dégagera les deux épaules, l'une après l'autre, ou toutes les deux deux en même-tems, en inſinuant un doigt de chaque main ſous les

aiſſelles, & lorſqu'elles ſeront un peu avancées, on aura l'enfant dans l'inſtant. On introduira les doigts du côté du fondement de la mère, parce que le vagin étant une partie charnue & membraneuſe, prête facilement, ce qui n'arriveroit pas, ſi l'on paſſoit les doigts au-deſſus, les os *iſchion* ne prêtant point, il ſeroit impoſſible d'en venir à bout. Par cette méthode, on conſervera la vie à pluſieurs enfans, qui périſſent par l'ignorance de certains Chirurgiens de village, ou de femmes ſans expérience, qui n'ont d'autre reſſource que celle de ſéparer la tête, ou de ſe ſervir de crochets, ou d'une cuilliere à pot, pour faire ſortir par morceaux le reſte du corps.

CHAPITRE XXII.

De la difficulté d'accoucher, lorſque l'orifice de la matrice ſe reſſerre tout-à coup, après avoir laiſſé paſſer la tête.

IL eſt encore un obſtacle à la ſortie de l'enfant, quoique la tête ſoit à moitié hors de la partie ; ſçavoir, lorſque l'orifice de la matrice ſe reſſerrant tout-à-coup, les épaules ne peuvent ſuivre à cauſe de cet étranglement, qui ſeroit capable de cauſer la mort à l'enfant, ſi l'on n'y apportoit du ſecours ſur le champ. Il faut alors ſe donner bien de garde de tirer l'enfant à ſoi ; car l'on entraîneroit en même-tems la matrice, ce qui feroit perdre la vie à la mère.

Après avoir tenté, comme je l'ai dit, de tirer l'enfant avec ménagement, ſi l'on ſent de la ré-

ſiſtance, on inſinuera un doigt pour en découvrir la cauſe ; on reconnoîtra par ce moyen que la difficulté vient de l'orifice, en le ſentant tout au-tour du col de l'enfant, à qui il forme une eſpèce de collier : on le dilatera facilement, en inſinuant un doigt de chaque main, que l'on paſſera entre l'enfant & l'orifice ; on tournera ce doigt tout au tour pour en procurer la dilatation, & il faudra aller chercher les épaules : on empêchera la femme de pouſſer en bas, crainte que la matrice ne ſe reſſerre de plus en plus. Si la matrice étoit reſtée à ſec par l'écoulement des eaux, on ſe graiſſeroit les mains avec du beurre ſans ſel, ou de l'huile, ce qui rendroit l'orifice plus ſouple, en obſervant toujours de faire ſoutenir la tête de l'enfant, crainte qu'il ne ſoit ſuffoqué.

CHAPITRE

CHAPITRE XXIII.

De l'Accouchement où la matrice précède la sortie de l'Enfant.

IL arrive quelquefois que la matrice descend considérablement dans le vagin, & au point que l'orifice se trouve au bord de la partie, sans pour cela que l'enfant soit encore descendu. Cet accident est plus commun dans les campagnes que par tout ailleurs, les femmes y étant plus sujettes au relâchement de matrice, par la faute de celles qui les accouchent, soit en les faisant tenir debout, soit en leur recommandant de pousser en bas dès l'instant de leurs premières douleurs, souvent même sans qu'il y ait apparence d'accouchement.

Lorsqu'on s'appercevra que la matrice s'avance au devant de la

tête de l'enfant, on ſe gardera bien de faire pouſſer la femme : on la fera coucher de façon qu'elle ait la tête plus baſſe que dans l'accouchement ordinaire. On inſinuera la main toute entière dans la partie ; car un ſeul, & même deux doigts ne ſuffiroient pas. On repouſſera tout doucement la matrice, en écartant les doigts ; on la ſoutiendra, & l'on attendra que la tête ſe faſſe ſentir ſans retirer la main, attitude qu'il faut néceſſairement garder, juſqu'à ce que l'enfant ſoit prêt à venir : on repouſſera alors avec le bout des doigts l'orifice, à meſure que la tête s'avancera, & que la femme fera valoir ſes douleurs. Après avoir délivré la femme avec beaucoup de précaution, c'eſt-à-dire, en ne la faiſant point pouſſer, & ne tirant point trop fort le cordon, crainte que le fond de la matrice ne ſoit entraîné par l'arrière-faix, l'on remettra, après la ſortie de

l'enfant, la main dans la matrice en la repoussant dans son fond ; l'on attendra qu'elle commence à se resserrer, & alors on retirera tout doucement la main. On fera observer à la femme d'être couchée la tête plus basse qu'à l'ordinaire.

CHAPITRE XXIV.

De l'Accouchement accompagné du relâchement du vagin.

IL est encore une difficulté pour l'accouchement, elle a pour cause le relâchement du vagin. On distingue ce relâchement de celui de la matrice, en touchant la femme ; car celui du vagin ne laisse point de vuide du côté du fondement : il est aussi plus lisse que la matrice, parce que s'étant dilaté, toutes les rugosités qu'on

y sent dans l'état ordinaire, se trouvent alors effacées. Il est de toute nécessité d'y remédier, avant que la femme accouche; car l'enfant ne pourroit sortir qu'avec beaucoup de peine, & sa sortie, jointe aux efforts de la mère causeroit un relâchement plus considérable. Pour y remédier on s'y prendra de la manière suivante. On repoussera un peu l'enfant, en mettant d'abord le bout des doigts d'une main du côté du fondement, évitant de le toucher du bout des ongles, crainte de le blesser, & continuant à pousser doucement dans la partie, on y fera rentrer le vagin; on continuera d'avancer la main, jusqu'à-ce qu'elle se trouve sous l'orifice: on laissera la main dans cette position pour retenir le vagin, l'on attendra que l'enfant avance, & à mesure qu'il approchera, on reculera la main.

Après avoir délivré la femme, on peut aisément faire rentrer le

vagin, en mettant la main dans la partie, comme je viens de le dire.

On recommandera à la femme de ne point faire des efforts pour aller à la selle, ce que l'on obtiendra par le moyen des lavemens, ainsi qu'on en use dans la chûte de la matrice. Il est nécessaire de consulter un Médecin, ou un habile Chirurgien pour ces maladies, & on leur fera un rapport exact de tout ce que l'on aura observé.



CHAPITRE XXV.

Des différentes obliquités de la matrice.

J'Ai traité dans les Chapitres précédens des obstacles, qui peuvent rendre les accouchemens funestes à la mère & à l'enfant, quoiqu'il se présente bien, c'est-à-dire, par le sommet de la tête, que la matrice soit bien placée, que son orifice se trouve vis-à-vis de l'entrée du vagin, & de la partie de la femme, & qu'en la touchant, on le sente directement au milieu. Il est encore des difficultés qui ont pour cause les différentes obliquités de la matrice, & qui rendroient la sortie de l'enfant impossible, si l'on n'y apportoit du secours.

Les relâchemens de la matrice prouvent assez que les ligamens

qui l'assujétissent, ont de la facilité à s'étendre. J'ai souvent trouvé que les ligamens d'un côté, ayant plus prêté que les autres, avoient donné lieu à la matrice de se porter vers le côté opposé, ce que j'ai reconnu par le toucher ; car au lieu de rencontrer l'orifice de la matrice au milieu, je le trouvois de côté, & passant la main sur le ventre, je sentois aisément que la matrice étoit penchée. Je remarquois en même-tems que lorsque le corps de la matrice étoit incliné du côté droit, son orifice étoit tourné vers le côté gauche du bassin : or la tête de l'enfant appuyant alors sur l'os innominé, elle y trouve une forte résistance, & il faut de nécessité que l'enfant & la mère périssent, malgré toutes ses douleurs, & les efforts qu'elle pourroit faire, si l'on n'y apporte du secours. Il en sera de même, si l'enfant se porte du côté gauche ; car alors l'orifice sera tourné du côté

droit. Quelques fâcheuses que soient ces différentes situations, & quelques difficultés qu'elles présentent, on les surmontera aisément, en s'y prenant comme je vais le dire.

Si l'orifice de la matrice est tourné du côté gauche, il faudra faire coucher la femme du même côté, car le poids de l'enfant qui se trouve du côté droit, le fera avancer dans le milieu ; & tandis que la femme restera dans cette attitude, l'on insinuera deux ou trois doigts de la main droite dans le vagin, on les passera entre l'orifice de la matrice & l'enfant, & avec la main gauche, on poussera tout doucement le ventre pour le faire encore pencher. On ne doit point faire ces sortes de réductions avec violence, il faut aucontraire s'y prendre à plusieurs fois. On recommandera à la femme de ne point pousser, jusqu'à ce que l'orifice soit remis en sa place ; car les

les efforts qu'elle feroit alors augmenteroient la difficulté, en pressant plus fortement la tête sur l'os innominé.

Il est encore deux sortes d'obliquité de la matrice ; la première est lorsque l'orifice vient s'appuyer sur l'os pubis. Il est impossible, dans une pareille situation, que l'enfant sorte sans le secours de l'art. Il faudra donc alors faire mettre la femme à genoux sur le lit & qu'elle s'appuye sur les coudes le plus qu'il sera possible. Cette attitude fera tomber l'enfant en devant, & donnera plus de facilité d'amener l'orifice en son lieu naturel : on se servira des doigts pour le reculer doucement du côté de l'os *sacrum*, & l'on empêchera la femme de faire des efforts pour pousser ; c'est à quoi on doit bien prendre garde dans ces sortes d'accouchemens.

La seconde & dernière obliquité de la matrice, c'est lorsque

ſon fond ſe porte en devant, tandis que ſon orifice eſt jetté en arrière du côté de l'os *ſacrum*. Cette ſituation de la matrice approche plus de la naturelle que les autres, parce que le ventre ſaillit ſur le devant, lorſque la femme eſt debout, & l'on eſt ſouvent obligée de ſoulever un peu la tête de l'enfant pour paſſer le doigt, afin de connoître ſi elle eſt en travail : il arrive quelquefois qu'en pareil cas, on ne touche que le bord de l'orifice, ſans pouvoir ſentir les différens dégrés de ſa dilatation : lorſqu'on trouve cette difficulté, il faut faire mettre la femme ſur le lit, & qu'elle ſoit un peu renverſée : pour lors le fond de la matrice tombe ſur le dos, & donne la facilité de ſentir l'orifice. Si l'orifice ne poſoit pas ſur l'os *ſacrum* conſidérablement, comme il ſe rencontre dans les femmes à qui le ventre ne tombe pas tout à fait ſur les cuiſſes, en la laiſſant couchée, &

un peu renversée, ses douleurs réduiront aisément la matrice ; c'est ce que je vois arriver tous les jours : il n'est pas nécessaire en ce cas de fatiguer la femme ; car elle accouchera naturellement, surtout en lui faisant observer d'être couchée comme je viens de le dire.

A l'égard des femmes, dont le ventre est trop pendant, il n'est pas possible que l'accouchement se fasse de lui-même, il faudra que la femme & l'enfant périssent faute de secours ; l'orifice venant à péser sur l'os *sacrum*, l'enfant y sera poussé violemment par les efforts de la mère, & ne pourra jamais sortir. Si en touchant la femme, le doigt ne peut atteindre l'orifice, on la fera coucher, & l'on insinuera dans le vagin toute la main, après l'avoir graissée : on soulevera un peu la tête de l'enfant que l'on sent dans la matrice, on fera encore pencher la femme en arrière le plus qu'il sera possible, &

on pouſſera tout doucement le ventre en haut avec la main gauche, & des deux doigts de la main droite que l'on aura introduits dans l'orifice, on la tirera doucement en devant, obſervant toujours que la femme ne doit pouſſer que lorſque l'orifice ſera réduit, & que la tête de l'enfant s'avancera. Ces réductions doivent ſe faire avec beaucoup de ménagement, & il faut y employer tout le tems néceſſaire pour ne point violenter la matrice.

Dans les accouchemens où l'enfant ſe préſente mal, ſi la matrice eſt oblique, il faudra de toute néceſſité la remettre dans ſon lieu naturel, avant que de vouloir retourner l'enfant; car autrement il ne ſeroit pas poſſible d'en venir à bout.

L'on pourroit empêcher les femmes d'être expoſées à ces ſortes d'inclinaiſons de la matrice, en leur conſeillant, lorſqu'elles ſe

plaignent de porter leurs enfans plus d'un côté que de l'autre, en leur conseillant, dis-je, de se coucher du côté opposé. A l'égard de celles dont le ventre tombe sur les cuisses en forme de besace; il faudra leur faire mettre de bonne heure autour du corps, une serviette en forme de bande, qui ne soit point trop serrée : par cette précaution l'on empêchera que l'enfant ne croisse dans cette mauvaise situation.



CHAPITRE XXVI.

De l'Accouchement où l'Enfant présente un pied, ou tous les deux ensemble.

L'Accouchement où l'enfant présente un pied, ou tous les deux ensemble, eſt le plus aiſé de tous ceux où l'enfant vient mal, puiſque quelque partie qu'il préſente à l'orifice, ſi l'on en excepte le ſommet de la tête, l'on eſt dans la néceſſité de le faire venir par les pieds, étant la ſeule reſſource que l'Art fourniſſe pour faciliter ſa ſortie.

On peut diſtinguer facilement les pieds, même avant que les membranes ſoient rompues. Dans cette poſition, la partie allongée qu'il préſente, fait prendre aux membranes la même forme, & lorſque la douleur eſt paſſée, on

ſent un pied, ou tous les deux que l'on reconnoît aux talons, aux chevilles & aux orteils. On ne ſçauroit prendre les mains pour les pieds, leur forme ſe trouvant très-différente. Il ne faut pas attendre que l'enfant s'engage trop avant dans le paſſage, ce qui rendroit l'accouchement dangereux pour deux raiſons.

La première eſt que ſi la face étoit tournée du côté du nombril de la mère, ce qui arriveroit ſi l'enfant avoit le ventre en deſſus, la mâchoire s'accrocheroit aux os pubis, & tous les efforts que l'on feroit pour le tirer, ne ſerviroient qu'à lui ſéparer la tête d'avec le tronc.

La ſeconde difficulté qui ſurviendroit, c'eſt que ſi l'enfant ne préſentoit qu'un pied, comme cela arrive ſouvent, en tirant ce pied fortement, l'autre étant plié derrière ſon dos, & le genou venant à s'appuyer ſur l'eſtomac, ce

pied pourroit poser sur l'os pubis ; & l'effort que l'on feroit pour le tirer, ne serviroit qu'à le presser plus fortement sur cet os, ce qui rendroit la sortie de l'enfant très-difficile, & peut-être même impossible.

Lorsqu'on aura reconnu qu'un des pieds se présente, que la dilatation de l'orifice est suffisante, & qu'il se trouve éminci, on rompra les membranes, si elles ne l'étoient pas ; l'on attendra pour cela une forte douleur, la tension qui leur arrive alors les disposant à être percées plus aisément. Les membranes étant percées, on prendra un pied ou tous les deux, que l'on tirera également, on les amenera hors de la partie : on prendra un linge sec & doux, dont on les enveloppera, pour qu'ils ne glissent pas des mains. Lorsqu'on aura passé les genoux, si l'enfant vient la face en-dessus, on le retournera à mesure qu'on le tirera,

pour que le nez se trouve en-dessous du côté du fondement de la mère. Cette précaution est absolument nécessaire pour empêcher que la mâchoire ne s'accroche aux os pubis. On abaissera les bras l'un après l'autre, & si la tête ne sort pas dans l'instant, loin de la tirer avec violence, ce dont il faut bien se garder, car on pourroit la séparer du tronc, on s'arrêtera, & on fera soutenir l'enfant par quelqu'un, pour empêcher qu'il ne soit suffoqué, & saisissant la mâchoire inférieure, on glissera le doigt indice de la main gauche dans la bouche, pendant qu'on insinuera la main droite sur le derrière de la tête, pour la faire baisser du côté du fondement de la mère, on la tirera à soi, tandis qu'une autre personne tirera l'enfant par les épaules.

Plusieurs Auteurs veulent, qu'ayant abaissé un bras, on laisse l'autre, pour que la tête soit conduite

plus directement ; mais je pense que lorsque la tête est un peu grosse, on risqueroit alors de rendre la sortie de l'enfant plus difficile ; la longueur du tems que l'on mettroit à l'avoir, deviendroit préjudiciable pour le bras, qui en se gonflant, formeroit une autre difficulté.

Si l'enfant ne présentoit qu'un pied, lorsqu'on l'auroit un peu avancé dans la partie, on l'assujéttiroit par un ruban, auquel on feroit un nœud coulant, sans trop le serrer, & en suivant le genou, on conduiroit la main sur la cuisse pour la passer sur la partie de l'enfant, ou sur le derrière, suivant sa position, & l'on suivroit l'autre cuisse & la jambe : pour lors on prendroit ce pied que l'on ameneroit au passage. Quelquefois on est obligé de repousser le premier, surtout s'il étoit trop avancé, & en le faisant rentrer un peu, on se fa-

eiliteroit le moyen de faire venir l'autre.

Il est essentiel de s'assurer que le pied que l'on tâche d'avoir, est celui qui appartient au même enfant ; car il arrive quelquefois que la matrice contient deux enfans, & même trois. On conçoit bien qu'en tirant indifféremment le premier pied que l'on trouveroit, on pourroit en tirer un d'un autre enfant, & les corps s'embarrassans l'un & l'autre, il en arriveroit la mort, tant des enfans que de la mère, étant de toute impossibilité qu'ils vinssent ensemble.

Cet inconvénient de tirer le pied d'un second, ou d'un troisième enfant, ne peut néanmoins avoir lieu, que lorsque les membranes qui renferment chaque fétus en particulier, ont été déchirées, ou qu'enfin deux fétus sont unis l'un à l'autre par la poitrine, ou autre partie du corps ; car on

sçait qu'alors ils sont renfermés dans une même enveloppe. Mais ce dernier cas est fort rare.

CHAPITRE XXVII.

De l'Accouchement où l'Enfant présente les genoux, ou le fondement.

IL est aisé de distinguer si l'enfant présente les deux genoux, ou un seul, surtout lorsque les membranes sont rompues ; car l'on sent l'os qui est en devant, nommé la *rotule* : sa rondeur & sa fermeté n'empêchent pas qu'il ne differe beaucoup de la tête ; puisqu'en touchant, on sent un vuide de chaque côté, & qu'en y passant le doigt, on trouve le pli que fait le genou, lorsque la jambe est fléchie. On ne le laissera point engager trop avant, & en suivant la jambe l'on ira prendre un pied ;

lorſqu'on l'aura, on dégagera l'autre, comme je l'ai dit.

Si l'enfant préſente le fondement, on peut le connoître à travers les membranes, lorſque la douleur eſt paſſée ; car alors on ſent un vuide au milieu, & une groſſeur de chaque côté, mais ſouple. S'il ne ſe préſentoit que de côté, cette partie ſe diſtinguera encore au toucher ; car en paſſant le doigt tout-au-tour, on ſent le pli que fait la cuiſſe, & de l'autre côté le fondement : on ne peut ſe tromper ſur la différence qu'il y a entre cette partie & la tête.

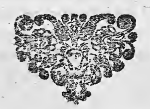
Si la mauvaiſe ſituation de l'enfant donne lieu à la compreſſion du ventre, il ne manque pas alors de rendre le *mœconium* renfermé dans les gros boyaux : c'eſt une matière noire, qui reſſemble à de la poix, & dont on trouve alors ſon doigt couvert, ſi l'on touche la femme dans ces momens.

Lorſqu'on ſera aſſurée que l'en-

fant présente le fondement, on ne doit point le laisser engager trop avant; car il seroit très-difficile d'aller chercher les pieds, il vaudroit mieux, si l'on n'étoit point arrivée assez à tems, & qu'il fût trop engagé dans le passage, le laisser venir dans cette situation: on risqueroit moins pour lui & pour la mère; mais s'il ne présentoit qu'un côté du derrière, cette position de travers deviendroit très-laborieuse, parce que l'autre côté de la hanche s'appuyant fortement sur l'os du bassin de la femme, il ne seroit pas possible que l'enfant pût sortir. Lorsqu'il ne présentera qu'un côté du derrière, on le repoussera tout doucement, pour le faire rentrer, & l'on passera un doigt de l'autre main, pour aller chercher le pli de l'aîne: on avancera l'autre côté afin que le fondement se trouve directement à l'orifice. Si on le laisse venir dans cet état, on lui dégagera les

jambes, auſſi-tôt que le derrière ſera paſſé.

Si l'on arrive auprès de la femme aſſez à tems, & que l'on ait reconnu que l'enfant préſente le fondement, on terminera l'accouchement ſans attendre qu'il s'engage. On inſinuera la main bien graiſſée, & en ſuivant la feſſe, la cuiſſe, le genou, & la jambe, l'on ira prendre un pied que l'on amenera au paſſage, & on ira chercher l'autre.



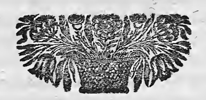
CHAPITRE XXVIII.

De l'Accouchement où l'Enfant présente le ventre, la poitrine, ou le dos.

SI en touchant la femme on reconnoît que l'enfant se présente mal, on se conduira différemment suivant la partie qu'il offrira. Si c'est le ventre, ou la poitrine, les membranes seront plus applaties, parce que l'enfant étant de travers, les retient des deux côtés, & ne leur laisse pas la liberté de s'allonger : il arrive souvent que dans cette position le cordon ombilical se présente le premier, & lorsque les membranes ne sont point tendues, on sent les battemens de ses artères à travers les membranes. La dilatation de l'orifice étant devenue suffisante, on rompra les membranes, & on reconnoîtra la partie

partie qui se présente. Si c'est la poitrine, en glissant la main dessus, on trouvera le ventre & l'ombilic : l'on suivra avec la main jusqu'à la partie de l'enfant, en trouvant une cuisse, on ira au genou, & l'on aménera les pieds au passage.

Lorsque l'enfant présente le dos, on ne peut s'y tromper ; l'épine se fait sentir, parce que le dos étant courbé, les vertèbres se distinguent aisément les unes des autres, & en les suivant jusqu'au fondement, l'on ira droit aux pieds, la méthode étant la même pour tous les accouchemens, où l'enfant se présente mal.



CHAPITRE XXIX.

De l'Accouchement où l'Enfant présente le bras ou le coude.

Lorsque l'enfant présente le bras, cette situation lui est souvent funeste, parce que ceux qui ne sont pas au fait des accouchemens, ne connoissent que le seul moyen de faire rentrer le bras, avant que d'aller chercher les pieds, & à force de fatiguer ce bras, on le meurtrit si considérablement que la matrice irritée le serre au point de ne plus laisser de ressource, que celle de le couper pour terminer l'accouchement: malheur qui n'est que trop commun dans les campagnes.

L'on distinguera aisément si le bras se présente; car en ce cas les membranes sont allongées, & à travers l'on sent la main qui dif-

fère beaucoup de la forme du pied par ses doigts allongés & déliés. Si la dilatation de l'orifice est suffisante, & que les membranes ne soient point rompues, on les percera, on insinuera la main jusqu'au-dessus de l'épaule de l'enfant, sans toucher à sa main ni au bras, & on le repoussera en haut tout doucement pour le faire rentrer; mais souvent cela ne réussit point dès la première fois, parce que l'enfant alors trop gêné dans sa situation, ne peut se prêter aux mouvemens qu'on veut lui faire faire; dans ce cas, on changera de manœuvre. Ces tentatives étant douloureuses pour la mère, on les lui épargnera, en conduisant tout de suite la main sur le côté de l'enfant, sur la hanche, la cuisse, le genou & la jambe, & lorsqu'on aura un pied, le premier mouvement que l'on fera pour le tirer à soi éloignera de toute nécessité le bras du passage: ayant été alors cher-

cher l'autre pied, on amenera l'enfant.

Par cette méthode on sauvera la vie à l'enfant & à la mère ; car dans les accouchemens traînés en longueur par la faute de celles qui opèrent, il est toujours à craindre que la matrice irritée depuis longtems ne s'enflamme, & ne cause la mort à la femme.

Si l'enfant présentoit le coude, on le reconnoîtroit aisément, parce qu'étant plus pointu que le genou, on ne peut prendre l'un pour l'autre. On se donnera bien de garde de le laisser trop avancer, crainte que le bras ne vienne à sortir jusqu'à l'épaule ; ce qui arriveroit, si l'on n'alloit chercher les pieds promptement. En repoussant doucement le coude, l'accouchement devient plus facile, parce que le bras peut s'étendre aisément le long du corps. Il est au contraire plus mal-aisé lorsque l'avant-bras est sorti tout-à-fait.

CHAPITRE XXX.

De l'Accouchement où l'Enfant présente l'épaule, l'oreille, ou le menton.

L'Enfant préſentant l'épaule, l'on ne doit point eſpérer de réduire la tête aiſément, pour qu'elle vienne ſe préſenter directement à l'orifice : on peut le tenter, mais ne s'y pas amuſer trop long-tems, crainte que les douleurs ne finiſſent, & qu'à force de tentatives on ne fatigue trop la mère & l'enfant.

On reconnoîtra que c'eſt en effet l'épaule qui ſe préſente, lorſqu'en conduiſant le doigt tout-au-tour, l'on ſentira le deſſous de l'aiſſelle d'un côté, & de l'autre le col de l'enfant, ce qui ne peut laiſſer aucun doute ; mais comme il pourroit arriver que dans cette ſitua-

tion, il eût la face en dessus, & que l'épaule étant repoussée, il vint dans cette attitude, l'accouchement deviendroit laborieux, alors il faudroit se déterminer à faire sortir l'enfant par les pieds, en suivant les parties du corps, comme je l'ai dit. La femme à la vérité en souffrira d'avantage; mais ce moyen est préférable à la réduction de la tête dans sa situation naturelle, qui demanderoit beaucoup de tems.

A l'égard de l'oreille, on ne peut s'y tromper, & par le sens dont elle sera tournée, on pourra juger si la face est en dessus ou en dessous, le bord de l'oreille la distinguant aisément, puisqu'il ne se trouve jamais du côté de la joue. Ayant fait l'examen nécessaire pour s'assurer que l'enfant a la face tournée en dessous, on aura lieu d'espérer qu'en reculant l'épaule, la tête se présentera à l'orifice; mais si le col étoit trop penché sur l'autre

épaule, après avoir fait inutilement de legères tentatives, on se déterminera à faire sortir l'enfant par les pieds.

L'accouchement où l'enfant présente le menton, ou le visage tout entier, peut se terminer aisément, en le faisant venir par la tête. Si le menton se présente le premier, on le connoîtra par le vuide que l'on sentira au-dessous de la mâchoire, & par la lèvre inférieure que le doigt rencontrera aisément : alors portant la main applatie, & la conduisant doucement jusqu'à la poitrine de l'enfant, pour la soulever un peu, on fera reculer la tête, son poids la fera tomber d'elle-même, & l'obligera de se placer directement à l'orifice, ce qui le fera venir naturellement. Il en sera de même, si l'enfant présente la face toute entière.

On doit observer que les recherches que l'on fait au moyen du toucher, pour distinguer ces

différentes parties, doivent se faire avec beaucoup de délicatesse pour n'en blesser aucune. J'ai vû en pareille occasion des yeux crevés, & la face rendue difforme par les meurtrissures qu'on y avoit faites.

On s'y prendra comme je viens de le dire, pour tâcher que la tête ne présente que le sommet, & si après avoir tenté plusieurs fois avec beaucoup de ménagement sa réduction dans ces deux diverses positions, on ne peut en venir à bout, le parti le plus sûr & le plus avantageux, est d'aller chercher les pieds, & de terminer au plutôt l'accouchement.



CHAPITRE XXXI.

De l'Accouchement où se rencontrent plusieurs Enfans.

LOrsqu'on a lieu de croire par l'étendue considérable du ventre de la femme, qu'elle est enceinte de deux, ou de trois enfans, il est d'une conséquence infinie de s'assurer si le second pied que l'on va chercher dans la matrice, est celui du même enfant dont on en a déja un, parce que s'il arrivoit, comme je l'ai dit, que l'on tirât en même-tems le pied d'un autre enfant, les corps auxquels ces pieds répondroient, s'embarrasseroient l'un & l'autre, & si l'on s'obstinoit à les tirer, l'on exposeroit la mère & les enfans à de très grands dangers, étant impossible que ces enfans sortent ensemble.

Dans ces accouchemens, la façon de délivrer la femme est la seule chose que je croye nécessaire d'expliquer ici, puisqu'il n'y a point d'autres méthodes que celles dont j'ai fait mention, pour favoriser la sortie des enfans dans les différentes positions où ils peuvent se rencontrer.

L'on peut présumer que la femme est enceinte de deux enfans, si son ventre est gros & large, si elle a été plus incommodée de cette grossesse que des autres, supposé que ce ne soit pas sa première, & si elle a les jambes enflées, de même que la partie. Le volume de l'enfant que l'on reçoit, peut aussi en annoncer un second, le ventre restant gros, & l'enfant étant très-petit, peut faire juger qu'il y en a un second.

L'on doit observer en général, comme je l'ai déjà dit, de ne point tenter dans aucun accouchement de délivrer la femme, sans avoir

auparavant paſſé la main ſur le ventre, pour s'aſſurer s'il ne ſe trouve point encore quelque choſe dans la matrice. Par cette précaution on évite le danger auquel on expoſeroit la mère & le ſecond enfant, ſi l'on tiroit tout-à coup l'arrière-faix. Il peut même arriver que le premier enfant que l'on a reçu, ſoit beaucoup plus fort que celui qui reſte, ce dernier même pouvant être mort depuis pluſieurs jours. Lorſqu'on aura reconnu qu'il reſte un ſecond enfant, on fera au cordon ombilical les deux ligatures dont j'ai parlé, avant de le couper : elles ſeront à quatre travers de doigt de diſtance l'une de l'autre, & on le coupera entre-deux. Le premier enfant étant ſorti, on ne fera aucune tentative pour tirer l'arrière-faix : on profitera de la première douleur pour rompre les membranes du ſecond. Il arrive quelquefois que chaque enfant a ſon placenta particulier;

mais plus ordinairement les différens arrière-faix sont unis, & par leur union n'en font qu'un seul, auquel répondent les cordons de chaque enfant.

En admettant le sentiment de la superfétation, qui suppose, comme je l'ai dit, une seconde génération à quelque distance de la première, l'on doit craindre de faire venir le second enfant trop-tôt, puisque n'étant formé que plusieurs jours, ou peut-être plusieurs mois après la conception du premier, on empêcheroit sa perfection; mais ne pouvant être assurée s'ils ont été formés l'un après l'autre, & si chaque enfant à son placenta particulier, on risqueroit aussi de faire périr la mère & l'enfant qui reste encore dans la matrice, en voulant la délivrer: le premier cordon, & l'arrière-faix se trouvant communs aux deux enfans, on détacheroit l'autre partie encore adhérente à la matrice, la perte de sang venant

alors avec abondance, suffoqueroit l'enfant, & mettroit la mère en danger de perdre la vie.

J'avoue une crainte, que l'idée de la superfétation m'a toujours donnée, car n'osant pas délivrer la femme sur le champ, par la raison que je viens d'exposer, & ne pouvant deviner si l'arrière-faix est commun aux deux enfans, j'appréhendois qu'en laissant ce corps étranger dans la matrice, il ne vint à s'y corrompre, si elle se resserroit, & qu'elle ne pût l'expulser, ce qui mettroit en grand danger & la mère & l'enfant: ainsi il vaut mieux attendre que de tenter de tirer le premier cordon; & si l'arrière-faix se détache de lui-même, & que les douleurs cessent, il ne faudra point tâcher de délivrer la femme du second enfant, ni lui faire user d'aucun remède pour faire renaître les douleurs; mais on attendra patiemment que le terme de l'enfant qui reste, soit expiré.

CHAPITRE XXXII.

De l'Accouchement où le cordon se présente le premier avec quelque partie de l'Enfant.

L'Accouchement où le cordon se présente le premier avec quelque partie du corps, est le plus funeste. Lorsque c'est la tête qui vient avec le cordon, il faut pour sauver la vie à l'enfant, se déterminer à le faire venir par les pieds, parce que la tête remplissant le petit bassin, comprimeroit le cordon au point d'arrêter la circulation du sang dans les vaisseaux qui le composent, ce qui feroit périr l'enfant; mais si ayant rompu les membranes, on reconnoît par le toucher, que la tête n'est point trop engagée, on tentera de repousser en arrière le cordon pour le faire rentrer; à mesure que la tête avancera. Si

la réduction du cordon n'étoit pas possible, il faudroit absolument se déterminer à retourner l'enfant pour le faire sortir par les pieds.

A l'égard de l'accouchement où l'enfant se présente mal, & où quelqu'une de ses parties est sortie avec le cordon, il n'est pas si dangereux, pourvû que l'on fasse rentrer le cordon avant que d'aller chercher les pieds; ce qui se fait facilement, & ne doit point être omis, afin que le cordon ne se trouve point comprimé, ni refroidi.



CHAPITRE XXXIII.

De l'Accouchement de l'Enfant mort, & de la tête restée dans la matrice.

IL y a plusieurs signes qui donnent à connoître que l'enfant est mort dans la matrice. S'il l'est depuis long-tems, & qu'il présente le sommet de la tête ; quoique la matrice ne soit point trop dilatée, & que les eaux s'écoulent, la peau chevelue se sépare, & s'attache au bout des doigts, & à mesure qu'on les remet dans l'orifice, quelque nouvelle portion s'y attache encore ; mais si la dilatation de l'orifice est suffisante, & qu'il n'y ait pas assez de tems que l'enfant soit mort, pour que l'épiderme qui couvre la peau s'en détache, l'on peut être assuré qu'il a perdu la vie, lorf-

qu'en tournant le doigt dans l'orifice, on ſent la tête très-molle, & quelques-uns des os du crâne paſſés les uns ſur les autres ; enfin ſi le cordon ſe préſentant le premier, les vaiſſeaux qui le compoſent ſont ſans battement, & s'il ſe trouve flétri, toutes ces circonſtances ne permettent pas de douter de la mort de l'enfant.

L'on peut encore juger de ſon état par l'examen de quelqu'autre partie qu'il préſente ; car ſi c'eſt un bras, on jugera par le pouls s'il eſt vivant ou mort.

On ne doit point prendre pour un ſigne de mort, ainſi que le penſent quelques-uns, la ſortie du *mœconium*, puiſque l'évacuation de cet excrément n'a d'autre cauſe que la preſſion des boyaux qui le contiennent, ſoit que l'enfant ſoit mort, ſoit qu'il vive encore.

Il arrive quelquefois que la mère croit que ſon enfant eſt mort, parce que depuis quelques jours

elle n'en a point senti les mouvemens. Il faut bien se garder de donner trop aisément dans cette idée, & l'on ne doit rien tenter qui soit capable de nuire à l'enfant, si sa mort n'est constatée par les signes rapportés ci-dessus, & dont il est bon que les Assistantes soient instruites, pour éviter le blâme, auquel on se trouveroit exposée, si l'on n'avoit cette attention.

Dans les acouchemens trop longs par le rallentissement des douleurs, sans pour cela que la mort soit certaine, on peut faire prendre à la femme une infusion de deux gros de séné, pour disposer la matrice à se dilater.

Si l'enfant présentoit le sommet de la tête, & qu'il se trouvât au passage, il faudroit lui mettre le doigt dans la bouche, en forme de crochet, & par ce moyen on pourroit le tirer aisément; mais si la tête n'étoit point assez avancée, on passeroit de chaque côté une

main étendue: comme elle eſt alors aſſez ſouple, on peut en l'applatiſſant la faire entrer un peu plus dans le paſſage.

L'on tâchera avec une main de dégager une épaule, en inſinuant un doigt en forme de crochet ſous l'aiſſelle, pendant que l'on mettra dans l'oreille un doigt de l'autre main.

Quant à la tête reſtée dans la matrice, il n'y a rien de ſi commode pour en procurer la ſortie, qu'une bourſe faite d'une toile fine, & douce. On l'ouvrira, & on en fera paſſer une portion derrière la tête, on tirera cette bourſe de chaque côté, pour qu'elle puiſſe contenir la tête toute entière; lorſqu'on ſe ſera aſſurée que la bourſe renferme la tête, il faudra en ſerrer les cordons, & la tirer doucement à ſoi, ſans faire trop de violence à la mère. Cette reſſource eſt infiniment meilleure que celle de tirer

la tête par morceaux, comme quelques-unes le pratiquent.

Si l'on n'est point assez heureuse pour retirer la tête au moyen de cette bourse, il faut en abandonner la sortie aux efforts de la nature, soutenue de l'administration des remèdes. M. Peu, célèbre Accoucheur, dit n'en avoir pas trouvé de plus efficaces que les lavemens un peu âcres employés avec prudence, il ajoute qu'en ayant fait donner un, où il avoit mis deux gros de sel polichreste, à peine la femme l'eût-elle gardé quelques momens, qu'elle fut obligée de se mettre sur le bassin, où elle rendit dans un effort la tête restée.



CHAPITRE XXXIV.

De l'arriere-faix adhérent, & de la matrice renversée.

On propose deux méthodes, pour délivrer la femme. Les uns veulent qu'avant de couper le cordon, on aille chercher l'arrière-faix dans l'instant, les autres préférent d'attendre qu'il se détache de lui-même, sans porter la main dans la matrice, & de faciliter ce détachement par de legères frictions sur le ventre, ou en faisant souffler la femme dans sa main. Ce sont les circonstances qui doivent déterminer à préférer l'une de ces méthodes à l'autre. S'il y avoit perte de sang, la première seroit à préférer, le seul moyen pour la faire cesser, étant la prompte extraction du placenta; ou si la matrice paroissoit disposée

à se resserrer, on devroit profiter du moment favorable, pour accélérer le détachement du placenta; mais si l'on n'avoit rien à craindre de la perte, & qu'entenant le bout des doigts dans la matrice, on ne sentît pas qu'elle se resserrât, on ne devroit rien précipiter, il faudroit tâcher seulement de faciliter son détachement, comme je l'ai dit, par de legères frictions sur le ventre, & l'arrière-faix sortiroit naturellement, en tirant un peu à soi le cordon, ce que l'on a recommandé au Chapitre de l'Accouchement naturel. Si l'on s'appercevoit que la matrice fût disposée à se resserrer, il faudroit dans l'instant porter la main dans sa cavité, en suivant le cordon qui sert de guide, & passant le bout des doigts entre la matrice & l'arrière-faix, on le détacheroit tout doucement, prenant garde que les doigts ne portent que sur le placenta, & on retireroit le tout ensemble, & non par parties.

Il ſaudroit en agir de même pour le faux-germe adhérent, en obſervant de le détacher tout-autour, pour l'avoir en entier.

Lorſque le cordon ſe trouve rompu près du placenta, ou comme l'on dit communément, près de ſa maſſe, le détachement de l'arrière-faix mérite une attention particulière; car il eſt à craindre qu'en le ſéparant, l'on n'occaſionne un renverſement de la matrice, en entraînant ſon fond vers l'orifice, ce que l'on a vû arriver plus d'une fois. Pour diſtinguer le corps du placenta d'avec la matrice, on fera attention que la ſurface de celle-ci eſt unie & polie, au lieu que la ſurface du placenta ſe trouve inégale par la quantité de rameaux que forment les artères & la veine ombilicale. S'étant aſſurée que c'eſt le placenta, on le détachera, comme je l'ai dit, en inſinuant le bout des doigts entre les membranes, & la matrice, tout-

au-tour des bords du placenta, pour découvrir l'endroit qui cède le plus aisément.

L'on ne causera jamais le renversement de la matrice, en séparant l'arrière-faix, lorsqu'on y fera les attentions nécessaires pour le prévenir, & que l'on ne perdra point de vûe ce que j'ai recommandé. Mais si l'on étoit appellée pour remédier à cet accident, on réussiroit en prenant un linge fin, & en repoussant tout doucement la matrice jusque dans son fond : on y laisseroit la main, jusqu'à ce que la matrice vint à se resserrer, alors on la retireroit peu-à-peu.



CHAPITRE

CHAPITRE XXXV.

De la Perte de ſang qui précède, ou accompagne l'Accouchement, & de celle qui le ſuit.

LA perte de ſang eſt ſouvent funeſte à la mère, ſi l'on n'y apporte un prompt ſecours. On doit avant que de rien entreprendre tâcher de connoître la cauſe de cet accident, car ſi la perte eſt occaſionnée par le détachement du placenta, elle ne peut ceſſer que par le reſſerrement de la matrice, qui n'aura lieu qu'après la ſortie de l'enfant. Dans ces circonſtances, il n'y a point de tems à perdre, il faut de toute néceſſité accoucher la femme. Si la matrice n'étoit pas ſuffiſamment dilatée, on s'y prendroit, comme je l'ai enſeigné au Chapitre du Faux-germe.

Si en touchant la femme, c'eſt

le placenta qui se présente, on pourra le reconnoître par sa portion charnue, qui ne ressemble en rien aux parties de l'enfant : de plus les caillots de sang qui viennent coup sur coup, & l'abondance de celui que la femme perd, ne laissent plus d'espérance pour elle, que dans la promptitude de sa délivrance.

Si l'arrière-faix se trouvoit détaché, qu'il se présentât au passage, ou qu'il sortît par l'orifice, les membranes n'étant point rompues, il faudroit les déchirer pour aller chercher les pieds de l'enfant, supposé que la tête ne fût point trop avancée. On ne doit pas alors faire rentrer le placenta, qui n'est plus nécessaire pour la conservation de l'enfant. Si l'on a eu le malheur d'être appellée trop tard, ou que l'on ait été trop longtemps à opérer, la mort de l'enfant est certaine, & cette mort

eſt le plus ſouvent ſuivie de celle de la mère.

S'il arrive que l'orifice de la matrice ne ſoit point aſſez dilaté, pour permettre au placenta de paſſer juſque dans le vagin, on le reconnoîtra aux ſignes que j'ai donnés. L'on aura ſoin dans ce cas de repouſſer l'arrière-faix de côté, afin qu'il ne ſorte qu'après que l'enfant ſera paſſé.

Il ſurvient aſſez ſouvent des pertes avant l'accouchement : lorſqu'elles ne ſont occaſionnées que par l'abondance du ſang, & pour n'avoir pas ſaigné ſuffiſamment la femme pendant ſa groſſeſſe, une ou deux ſaignées arrêtent alors ces pertes, & l'accouchement ſe fait tout naturellement.

La perte de ſang qui ſuit l'accouchement, arrive ſouvent pour n'avoir pas fait ſaigner la femme au commencement de ſes douleurs, ou pour avoir fait l'extraction du placenta avec trop de vio-

lence, ou enfin pour en avoir laissé quelque portion dans la matrice.

Lorsque la perte survient, on ne doit rien négliger pour y apporter du remède; le plus certain est d'introduire la main dans la matrice, pour reconnoître si la perte est occasionnée par quelque corps étranger, soit par un faux-germe, ou quelque portion du placenta, soit par quelque caillot de sang. On doit être assurée qu'aussi-tôt que la matrice sera débarrassée de ces corps étrangers, la perte cessera. Néanmoins si malgré cela elle continuoit, l'on tremperoit des linges dans l'oxicrat, que l'on sçait n'être qu'un mêlange d'eau & de vinaigre, qu'on feroit tiédir, si la saison étoit froide, on envelopperoit avec ces linges les cuisses de la femme, & on passeroit sous ses reins un autre linge mouillé de la même liqueur. On auroit soin de retirer de la partie les caillots de sang, à mesure qu'ils s'y forme-

roient. La cire d'Espagne en poudre est un très-bon remède, & la Sage-femme devroit en avoir toujours sur soi. On en prendra la grosseur d'une noisette, que l'on mettra en poudre, pour la faire avaler à la femme dans six cuillerées d'eau, & si la perte continue, on lui en donnera une seconde dose. C'est un remède dont j'ai vû de grands effets.

Si l'on est à portée de faire prendre à la femme une potion, on lui en donnera une qui sera composée de deux onces d'eau de chicorée sauvage, d'une once d'eau de fleurs d'orange, de demi-once de sirop de Diacode, & autant de sirop de capillaire, qu'elle avalera tout à la fois.

On lui fortifiera le cœur en lui faisant flairer des linges trempés dans l'eau de la Reine de Hongrie, ou dans du vin, qu'on aura fait un peu chauffer. On la couvrira moins qu'à l'ordinaire, &

l'on aura soin que l'air de la chambre ne soit point trop chaud: on ne lui bandera point le ventre, crainte d'exciter la perte. Sa nourriture ne sera que d'un peu de gêlée donnée de tems en tems, & sa tisanne sera faite avec la racine de grande confoude & le riz. On pourra lui faire prendre une once de suc de pourpier.

Si les forces de l'Accouchée étoient suffisantes, on pourroit la saigner du bras, dans la vûe de détourner le sang de la matrice: cette saignée ne doit point se faire tout de suite, il faut l'interrompre de temps en temps, pour ménager ses forces, & occasionner plus de diversion. On fermera donc la veine à plusieurs fois, laissant des intervalles plus ou moins grands, suivant l'état de l'Accouchée. Cette méthode est fort approuvée.

CHAPITRE XXXVI.

Des Convulſions & de la Léthargie, qui ſurviennent à la Femme dans le travail.

LOrſqu'il arrive que la femme a des convulſions avant que d'être acccouchée, il y a tout à appréhender d'un pareil accident, tant pour la mère que pour l'enfant ; ainſi on appellera un Médecin, ou un Chirurgien habile, & l'on s'attachera à bien examiner l'état de la femme, pour leur en rendre un compte fidèle.

En attendant les ſecours néceſſaires, pour délibérer ſur le parti qu'il y a à prendre, il faut faire ſaigner la femme, quand bien même elle l'auroit été, & ne lui faire uſer que de l'eau pure, prenant bien garde qu'il ne lui en tombe

ſur le viſage, & ſur la gorge. Cette fraîcheur la ſaiſiſſant redoubleroit les convulſions, les liqueurs ſpiritueuſes les rendroient encore plus violentes. Si l'on ſent que l'orifice de la matrice ſe dilate, & que les douleurs viennent par intervalle entre les mouvemens convulſifs, on peut eſpérer pour la femme. Si l'enfant ſe préſente bien, & que la matrice ſoit ſuffiſamment dilatée, il faudra l'accoucher ſur le champ; mais ſi la tête ne vient pas la première, ne pouvant alors retourner l'enfant ſans faire beaucoup de violence, ce qui ne manqueroit pas d'irriter le genre nerveux, qui ſe trouve déjà affecté, on attendra patiemment le moment de l'accouchement. La ſaignée à la gorge eſt très-avantageuſe dans ces circonſtances, pour dégager le cerveau de la quantité du ſang qui s'y porte, ce qui arrive lorſque cet accident dure long-tems.

Il eſt encore un autre état qui devient mortel pour la femme, c'eſt lorſqu'elle tombe en léthargie : cet affaiſſement de tous les reſſorts de l'œconomie animale ne laiſſe plus de reſſource pour l'accouchement ; ainſi il faut ſe déterminer à faire l'extraction de l'enfant le plus promptement qu'il ſera poſſible, parce que c'eſt le ſeul moyen de ſauver la mère.

Je me ſuis trouvée pluſieurs fois dans ces deux cas, où ayant appellé d'habiles gens, je puis aſſurer qu'aucune femme n'en eſt morte & que même j'ai ſouvent reçu les enfans vivans.



CHAPITRE XXXVII.

De la descente ou relaxation de la matrice.

LEs quatre ligamens que j'ai dit destinés à maintenir la matrice dans sa situation naturelle, se relâchent quelquefois ; ensorte que le col de la matrice, au lieu de se trouver au fond du vagin, s'avance jusqu'au milieu de ce conduit. L'on a vû ce relâchement devenir si considérable, que cet organe se portoit jusqu'aux grandes lèvres, & s'avançoit même au-delà. C'est ce dernier état que l'on nomme chûte de matrice, pour le distinguer du premier, que l'on désigne par le terme de descente, ou de relaxation de matrice.

Entre les causes capables de produire ces accidens, les plus ordinaires sont les travaux excessifs,

ainſi que les efforts que cauſent de trop lourds fardeaux; auſſi remarque-t-on que les femmes de campagne y ſont les plus ſujettes. Le moyen de ſoulager celles qui ſont affligées de ces relâchemens, c'eſt de leur interdire toute occupation pénible, & de les obliger même à garder le lit pendant un tems convenable, à quoi on ajoutera l'uſage des injections fortifiantes dans le vagin, telles que celles qui ſeront compoſées de gros vin, où l'on aura fait bouillir des roſes de Provins. Si ces moyens n'étoient pas ſuffiſans, ou qu'il ne fût pas poſſible de les employer, l'on auroit recours aux peſſaires, que l'on peut compoſer de différentes matières; les plus ordinaires ſont faits d'un morceau de liége aſſez épais, de la largeur environ d'un écu de ſix livres, auxquels on donne une figure ovale, & on les perce dans le milieu de façon à y pouvoir paſſer le doigt; le

pessaire doit être égal dans sa circonférence, & sa surface sera rendue très-unie par la cire fondue, dans laquelle on le plongera plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il s'en trouve entiérement recouvert, & qu'il s'y soit formé plusieurs couches : on l'insinuera alors dans le vagin, l'ayant trempé dans de l'huile, & la femme étant couchée sur le dos, les genoux élevés & pliés, on le poussera jusqu'au fond de ce conduit, & lorsqu'il y sera parvenu, on le placera de manière que l'orifice de la matrice réponde à l'ouverture du pessaire. Par cette précaution les humeurs qui s'écouleront de cet organe, auront la facilité de s'échapper, & la femme pourra concevoir. On aura l'attention avant d'introduire le pessaire, d'y attacher un lien, afin de le retirer plus aisément ; ce que l'on fera de tems en tems pour le nettoyer. Lorsque le pessaire sera placé, on fera mettre la femme en

des ſituations différentes, ſoit en la faiſant aſſeoir, ſoit en la faiſant mettre à genoux, on jugera par la facilité avec laquelle la femme le ſupportera dans diverſes ſituations, ſi le peſſaire eſt bien conditionné, c'eſt-à-dire, s'il n'eſt point trop gros, ni trop petit, & l'on y remédieroit alors différemment ſuivant l'état où il ſe trouvera; ceux qui ſont trop gros incommodent; ceux qui ſont trop petits ne tiennent pas, & il faudra en augmenter le volume en les remettant de nouveau dans la cire.

L'ignorance de la plupart des Sages-femmes de campagne leur fait regarder la matrice, qu'elles appellent la mère, comme la ſource de toutes les maladies. Dans cette idée, elles y appliquent indiſcrettement toutes ſortes de remèdes, qui ont ſouvent des ſuites très-fâcheuſes, ce que je n'ai vû

que trop souvent arriver dans les différens voyages que j'ai été obligé de faire.

CHAPITRE XXXVIII.

Des qualités requises à une bonne nourrice.

IL seroit à souhaiter que la mère de l'enfant pût le nourrir elle-même, à raison de la conformité du tempéramment, surtout si elle jouissoit d'une parfaite santé, & qu'elle fût bien constituée, la bonne constitution du corps étant la première qualité d'une nourrice; à quoi il faut ajoûter qu'il seroit bon qu'elle ne fût point née de parens attaqués de certaines maladies capables de se transmettre, telles que la pierre, la goutte, les écrouelles, l'épilepsie, &c.

Les autres qualités de la nourrice regardent la disposition de son sein. Les mammelles doivent être d'un volume suffisant, ni trop grosses, ni trop petites, pour fournir la quantité de lait nécessaire à l'enfant; il faut qu'elles ne soient ni applaties, ni attachées aux côtes; elles doivent au contraire s'avancer en dehors en forme de poire: le mammelon ne doit être ni trop gros, ni trop enfoncé. Un mammelon trop gros remplissant la bouche du nourrisson, l'empêcheroit de téter; en un mot la grosseur & la figure du mammelon doivent répondre à celles d'une noisette. Il doit être percé de plusieurs petits trous pour qu'il laisse échapper facilement le lait, & que le nourrisson ait moins de peine à succer; ensorte que l'enfant quittant le téton, on voye sortir le lait par plusieurs rayons, ainsi que l'eau sort d'un arrosoir.

Le lait ne doit être ni trop épais

ni trop séreux. Pour en juger il faut en faire rayer environ une demi-cueillerée dans la main : si en la penchant un peu le lait coule aussi-tôt, c'est un signe qu'il est trop séreux ; si au contraire les gouttes restent attachées sans couler sur la pente que fait la main, c'est une preuve qu'il est trop épais. Pour être censé bon, il est nécessaire qu'il s'épanche tout doucement, & que la place en soit un peu teinte. Le lait trop séreux ne nourrit point assez, & celui qui est trop épais, outre qu'il a de la peine à sortir, est difficile à digérer : entre les deux néanmoins, quelques Accoucheurs de réputation préferent le lait le plus coulant, comme plus aisé à se distribuer. Enfin le lait doit être blanc, doux, & un peu sucré.

Il ne faut pas que la nourrice soit trop jeune, ni trop vieille : le premier âge est trop chaud, & le dernier abonde trop en humeurs.

Le bon âge est depuis vingt-cinq ans jusqu'à trente-cinq.

On préfére les nourrices qui ont les cheveux noirs ou châtains, à celles qui les ont blonds ou roux, & qui ont des taches de rousseur. Ces dernières ayant pour l'ordinaire une odeur désagréable. Si la peau n'est pas d'un grand blanc, il faut du moins qu'elle ne soit point livide, ce qui annonceroit un tempéramment bilieux : elles doivent avoir un peu de couleur, mais point trop. On doit examiner le col, & le dessous du menton de la nourrice, pour sçavoir si elle n'a pas eu les écrouelles. En regardant les bras, on peut juger par la quantité des cicatrices des saignées, si elle est valétudinaire. On doit s'informer si elle n'est point réglée pendant qu'elle nourrit ; car si elle l'étoit, l'abondance du lait en seroit diminuée. Il seroit bon encore que la nourrice ne fût point louche, ni qu'elle n'eût point les

dents gâtées, ce qui pourroit lui donner une mauvaise haleine capable d'incommoder l'enfant.

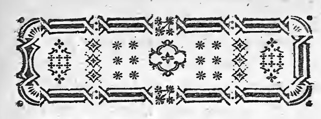
On doit éviter de prendre une nourrice nouvellement accouchée, & avant la fin des quarante jours nécessaires pour la purger de sa couche, son lait ne pouvant alors être bon, que pour son propre enfant, tandis qu'il seroit contraire à un autre nourrisson par la différence de tempéramment. Si l'enfant de la nourrice est mort, il faut s'informer si ce n'est point de quelque maladie contagieuse, comme sont les fièvres pourpreuses, quelques ulcères vénériens, la gale, &c. Tout cela n'annonceroit pas une nourrice bien saine; mais si son enfant vit, on peut juger d'elle par lui-même; si son teint est vermeil, si sa chair est ferme; & si l'examinant tout nud on le trouve écorché entre les cuisses, cela fera connoître la malpropreté de la nourrice, qui ne

manqueroit pas d'être encore plus négligente pour un enfant qu'elle ne prend que par intérêt. Une attention qui est encore nécessaire, concerne les mœurs de la nourrice. Il n'est pas douteux que le caractère de celle qui allaite, n'influe beaucoup sur l'enfant qui succe les vices avec le lait, & qui quelquefois tient moins de ceux qui lui ont donné le jour, que de celle qui l'a nourri. On doit s'informer avec soin si la nourrice n'est point sujette au vin, au vol, ou à quelqu'autre vice, si elle est violente, ou si son humeur est inégale. Il est essentiel aussi de sçavoir si elle est sujette au mal caduc, & quand même ce ne seroit que le mari qui y fût sujet, il y auroit toujours à craindre que les accès de cette maladie ne donnassent lieu au lait de se troubler, & de devenir nuisible à l'enfant. Il faut aussi s'informer si le mari & la femme vivent bien ensemble, pour

ne point avoir à craindre que lorsqu'ils se querellent, ou qu'ils se battent, les coups ne retombent sur l'enfant.

On ne doit rien négliger, pour s'inst uire de toutes ces circonstances, & il faut éviter de se laisser gagner, soit par ses amis, soit par l'espérance de recevoir des présens de celles à qui l'on donne la préférence. Quoiqu'on ne croye point commettre un crime en le faisant; c'en est pourtant un très-grand, & l'enfant en est souvent la victime, soit qu'il périsse bientôt, ou qu'il vive long-tems infirme. L'on a d'autant plus à se reprocher de n'avoir pas usé de toutes ces précautions; que c'est dans les petits endroits, où l'on peut plus aisément s'instruire des moindres particularités.

FIN.



TABLE

DES OBSERVATIONS,

Sur des cas ſinguliers, ajoûtés à l'Ouvrage de l'Auteur.

PREMIERE OBSERVATION.

Fin de la Table des Obſervations.

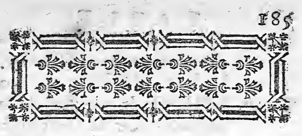


TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce Traité.

Fin de la Table des Chapitres.

Extrait des Regiſtres de l'Académie de Chirurgie.

Du 13 May 1756.

MEſſieurs *Verdier* & *Levret*, qui avoient été nommés par l'Académie, pour examiner une Machine, inventée par la Dame *du Coudray*, Maîtreſſe Sage-Femme, reçûe à Paris, établie à Clermont en Auvergne, pour démontrer la pratique des Accouchemens, en ayant fait un rapport très-avantageux, l'Académie a jugé cette Machine digne de ſon approbation. En foi dequoi, j'ai donné le préſent Extrait de nos Regiſtres, ce premier Décembre 1758. MORAND,

Sécrétaire perpetuel.

APPROBATION.

J'Ay examiné, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Abrégé de l'Art des Accouchemens, où l'on donne les préceptes néceſſaires pour le mettre heureuſement en pratique*, par Madame *le Bourſier du Coudray*, Maîtreſſe Sage-Femme de Paris. Je n'ai rien

trouvé dans cet Ouvrage qui puisse en empêcher l'impression ; & je le crois très-utile aux Sages-Femmes de la campagne, peu susceptibles d'instructions plus étendues. A Paris, ce 2 Juillet 1757.

MORAND, *Censeur Royal.*

Approbation de M. Sue l'aîné, Maître Chirurgien, & Accoucheur, ancien Prévôt du Collège des Chirurgiens de Paris, & Adjoint au Comité de l'Académie Royale de Chirurgie.

J'Ay lû, avec attention, l'*Abrégé de l'Art des Accouchemens*, composé par Madame *le Boursier du Coudray*, ancienne Maîtresse Sage-Femme de Paris. Cet Ouvrage, qui d'abord n'avoit été entrepris que pour l'instruction des Sages-Femmes de campagne, m'a paru pouvoir être très-utile à celles des villes, par le grand nombre de remarques de pratique que l'Auteur a jugé à propos d'y insérer : & si l'on a égard aux Observations singulières que l'Editeur a placées au commencement de ce Traité, l'on conviendra que la lecture n'en peut être que très-intéressante. A Paris, ce 20 Décembre 1758.

Signé, SUE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la Grace de Dieu Roi de France & de Navarre ; à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Mes. des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre amée la Veuve François Delaguette, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'elle desireroit faire imprimer & dónner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Abrégé de l'Art des Accouchemens*, par Madame le Boursier du Coudray, Maîtresse Sage-Femme ; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposante, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la datte des Présentes. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles ; lesquels, ainsi que les Libraires, & toutes autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, ne pourront en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume,

& non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le contrescel des Présentes; que l'Impétrante se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon: & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Exposante & ses ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le trentiéme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-huit, & de notre Regne le quarante-quatriéme. Par le Roi en son Conseil, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIV. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 444, fol. 393, conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 22 Décembre 1758.

P. G. LE MERCIER, *Syndic.*

